



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Débats de la Chambre des communes

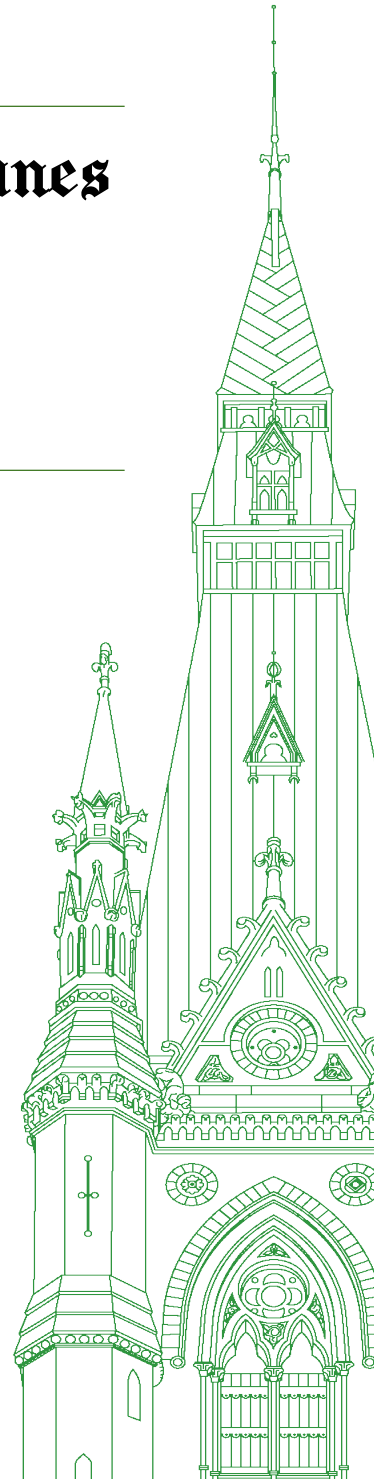
Compte rendu officiel  
(Hansard)

VOLUME 149 NUMÉRO 001

Le jeudi 5 décembre 2019

---

Présidence de l'honorable Anthony Rota



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 5 décembre 2019

La séance est ouverte à 9 heures.

[Français]

---

## PREMIÈRE SESSION — 43<sup>E</sup> LÉGISLATURE

• (0905)

[Traduction]

La 42<sup>e</sup> législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le mercredi 11 septembre 2019, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le jeudi 5 décembre 2019 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le jeudi 5 décembre 2019.

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence la gouverneure générale du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

Charles Robert, greffier de la Chambre des communes, donne lecture d'une lettre de la secrétaire de la gouverneure générale annonçant que le suppléant de la gouverneure générale se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui à 9 heures pour ouvrir la première session de la quarante-troisième législature du Canada.

• (0940)

[Traduction]

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes:

C'est le désir du très honorable suppléant de Son Excellence la gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu l'ordre de vous informer que Son Excellence la gouverneure générale ne juge pas à propos de vous exposer les objets pour lesquels elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des communes ait choisi son Président, suivant la loi; mais cet après-midi à 15 h 30, Son Excellence exposera les objets de la convocation de ce Parlement.

*Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:*

**Le greffier de la Chambre:** Honorables députés, conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Louis Plamondon, député de la circonscription de Bécancour—Nicolet—Saurel, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection d'un Président.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Je suis très heureux de présider l'élection pour une quatrième fois au Parlement; cela devient une habitude et j'avoue que je prends goût à ce magnifique fauteuil. Une grande partie sera en français, ce qui vous permettra d'apprécier les extraordinaires interprètes que nous avons ici, à la Chambre des communes.

Vous me permettrez avant de commencer la cérémonie officielle de saluer ma famille, qui m'écoute sûrement, ainsi que les électeurs de la circonscription de Bécancour—Nicolet—Saurel qui m'ont fait confiance pour une 11<sup>e</sup> fois de suite, donc depuis 35 ans.

J'ai su par après que, 11 élections de suite, cela égalait le record de sir Wilfrid Laurier, qui remonte à 1904. Cela faisait 115 ans que ce n'était pas arrivé.

Je salue également mon personnel qui travaille extraordinairement bien depuis plusieurs années avec moi, ainsi que tous les électeurs.

Je félicite tous les nouveaux députés et leur souhaite la bienvenue.

Vous allez voir, les nouveaux et les nouvelles, que cela passe très vite. Quand j'ai été élu, il n'y avait ni téléphone cellulaire ni informatique, ni télécopieurs. C'était le paradis.

Nous allons commencer.

[Traduction]

La liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles à la présidence est disponible au Bureau.

La liste des candidats a été déposée sur le pupitre de chaque député et peut également être consultée au Bureau.

[Français]

Avant de procéder, j'inviterais les députés dont le nom figure sur la liste des candidats et qui ne veulent plus se présenter à l'élection à bien vouloir se lever et à en informer la présidence en conséquence.

Les cinq députés demeurent donc candidats.

Conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre doit maintenant entendre les discours des candidats à la présidence.

### Élection du Président

[Traduction]

Nonobstant tout article du Règlement, toute procédure ou tout usage adopté par cette Chambre, et pour aider les nouveaux députés élus à identifier les candidats à la présidence, je vais appeler, par ordre alphabétique, chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription électorale.

Lorsque le dernier candidat à prendre la parole aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant 30 minutes, après quoi les députés procéderont à l'élection du Président.

J'invite maintenant M. Joël Godin, député de Portneuf—Jacques-Cartier, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

• (0945)

[Français]

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Honorable président d'élection, très chers collègues, je vous remercie.

[Traduction]

Je tiens d'abord à féliciter les femmes et les hommes présents dans cette enceinte, qui ont été choisis pour représenter toutes les régions du Canada. Grâce aux efforts énergiques qu'ils ont déployés, ils peuvent maintenant représenter les gens de leurs circonscriptions, et c'est tout à leur honneur.

Je profite aussi de l'occasion pour offrir mes plus sincères condoléances au Président de la 42<sup>e</sup> législature du Parlement du Canada, ainsi qu'à sa famille, à la suite du décès de son père, l'honorable Gerald Regan.

[Français]

Ma passion vient de mon grand-père, Louis-Philippe-Antoine Bélanger, qui a été député à la Chambre des communes en 1962. Je suis très honoré d'avoir pu réaliser ce rêve en me faisant élire en 2015 et réélire en octobre dernier pour un deuxième mandat. Je profite de cette occasion pour remercier grandement les citoyennes et les citoyens de la belle circonscription de Portneuf—Jacques-Cartier de leur confiance.

Il y a beaucoup de passion qui nous habite, nous, les élus réunis à la Chambre des communes. Nous avons un grand désir de contribuer au mieux-être des citoyennes et des citoyens de notre pays et de laisser un monde meilleur aux générations futures. En tant que père de famille, cela me rejoint profondément.

Dans notre groupe d'élus, il y a autant de divergences que de similitudes, tant entre les individus qu'entre les partis que nous représentons. Le système démocratique canadien nous permet d'avoir cette ouverture, et ce système fait l'envie de bien d'autres pays.

[Traduction]

Le dictionnaire définit la « démocratie » comme un système de gouvernement où tous les citoyens d'un pays sont appelés à voter pour élire leurs représentants. Dans son célèbre discours de Gettysburg, le président américain Abraham Lincoln a déclaré que la démocratie, c'est un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. À titre d'élus, nous ne devons jamais oublier que nous sommes là pour le peuple.

[Français]

Bien des questions seront sûrement chaudement débattues à la Chambre. C'est le signe d'une démocratie en santé. Donc, amenez-en, des débats! Il importe cependant que cela se passe respectueuse-

ment et équitablement. J'ai beaucoup d'estime pour tous mes collègues. Je respecte leur engagement et leur travail. Je m'engage à mon tour à répondre avec célérité aux besoins des députés, et ce, en trouvant des solutions applicables.

[Traduction]

Selon le « Plan stratégique 2019-2022 », les valeurs de l'Administration de la Chambre sont l'impartialité, l'excellence, la responsabilisation, nos gens et le travail d'équipe. Ces valeurs sont d'une grande importance à mes yeux.

Il y a plusieurs personnes hautement qualifiées qui souhaitent aujourd'hui occuper le fauteuil de la présidence. Alors, pourquoi devriez-vous me choisir? Pour devenir un Président de la Chambre, une personne qui respecte les normes les plus rigoureuses de notre institution, il faut posséder des qualités de médiateur et être capable d'écouter; de faire preuve de respect, de discernement et de leadership; d'être ouvert d'esprit et loyal; et, à l'occasion, de gérer les choses avec humour.

[Français]

Je crois sincèrement avoir toutes ces qualités requises pour occuper le fauteuil. Je puiserai dans ma vaste expérience, entre autres mes 10 années à la direction des ventes d'une chaîne de télévision privée, la création de mon entreprise en relations commerciales, AJC Communications, mon mandat de conseiller municipal, mon travail de conseiller politique d'un cabinet ministériel provincial, mes nombreuses implications dans des conseils d'administration tels ceux de la Fondation Rêves d'enfants ou du Rouge et Or de l'Université Laval, sans oublier mes nombreuses années à titre d'arbitre pour de nombreux sports.

• (0950)

[Traduction]

De plus, par souci d'équité, voici un point à prendre en considération avant de prendre votre décision finale. Les langues officielles du Canada sont l'anglais et le français. Plus de 65 ans se sont écoulés depuis qu'un francophone né au Québec a occupé les fonctions de Président de cette Chambre. Il serait on ne peut plus juste d'élire un Président qui est né dans une province du Bas-Canada, en l'occurrence le Québec, et qui parle français. Ce serait pour moi un honneur de recevoir l'appui des députés.

Je vous remercie sincèrement de votre attention et de votre considération.

[Français]

Je souhaite une bonne 43<sup>e</sup> législature à tous.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant Carol Hughes, la députée de la circonscription électorale d'Algoma—Manitoulin—Kapusking à prendre la parole pour un maximum de cinq minutes.

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD):** Je vous remercie de me donner l'occasion de vous adresser la parole.

Premièrement, j'aimerais reconnaître le fait que nous sommes sur un territoire traditionnel non cédé des Algonquins.

Je vous félicite tous et toutes pour votre élection.

[Traduction]

Je tiens à prendre un instant pour exprimer ma gratitude aux électeurs d'Algoma—Manitoulin—Kapusking, qui m'ont une fois de plus accordé leur confiance pour les représenter et être leur porte-parole au Parlement.

Comme tous les députés, j'ai eu beaucoup d'aide pour arriver ici. Je pense aux équipes de campagne, aux bénévoles, aux donateurs et aux partisans convaincus, qui se dévouent corps et âme pour revitaliser le processus démocratique et façonner le Parlement. Des personnes comme elles, il y en a dans tous les partis, et ce sont elles qui font battre le cœur du discours politique. Cela dit, je remercie énormément toutes les personnes qui n'ont ménagé absolument aucun effort pour nous faire élire.

Je remercie aussi tout particulièrement mon bon ami Bill McBain, qui a dirigé trois de mes campagnes avec son attitude positive contagieuse et son humilité caractéristiques.

La plupart des députés jouissent aussi de l'appui solide de leur famille, et je ne fais pas exception. Mon mari, Kieth, ma fille, Mindy, et sa famille, ainsi que mon fils, Shawn, qui est ici aujourd'hui, me donnent une assise stable qui me permet de consacrer le temps nécessaire à mon travail politique. Enfin, il y a mon personnel, qui a assuré la continuité des activités de mes bureaux pendant la campagne électorale. Cette aide est inestimable et irremplaçable, alors je remercie les députés de me permettre de souligner ces personnes exceptionnelles.

Comme on le sait, les Canadiens se sont prononcés. C'est maintenant à nous de relever, main dans la main, le défi qu'ils nous ont confié. À cette fin, la présidence aura un rôle important à jouer. Il ne fait aucun doute que le respect du décorum à la Chambre peut s'avérer difficile, mais je suis persuadée que nous pouvons tous nettement mieux faire à ce chapitre.

Nous sommes cinq à demander votre appui pour accéder à la présidence. Grâce à notre parcours respectif, nous avons chacun des compétences propres qui peuvent vous donner une idée de la façon dont nous assumerions ce rôle.

Au fil des ans, j'ai acquis de nombreuses compétences dans le secteur bancaire et dans ceux de la santé mentale et de l'éducation, ainsi que dans le système de justice pénale. Toutefois, c'est en passant par le mouvement syndical que j'ai fait mon entrée en politique. C'est là que j'ai acquis de l'expérience en résolution de conflits et en relations patronales-syndicales, et que j'ai appris à pratiquer la médiation et à me concentrer sur les points communs pour engager des discussions difficiles de façon fructueuse. Je crois que mes compétences dans ce domaine contribueraient à favoriser une meilleure collaboration entre tous les partis.

Je sais que de présenter sa candidature alors qu'on est députée du quatrième parti peut sembler irréaliste pour certains. En outre, si j'étais élue, je ne serais que la deuxième femme à occuper la présidence, ce qui fait de cette candidature un pari risqué à tous points de vue. Toutefois, j'estime que choisir une personne d'un petit parti pour occuper la présidence indique clairement que nous sommes disposés à faire les choses différemment et ce serait symbolique du genre de coopération dont nous sommes capables et du fait que nous tenons vraiment à ce que le Parlement fonctionne. C'est ce que les Québécois et les Canadiens demandent.

C'est exactement ce que ferait l'élection d'une femme à la présidence, mais je ne prends pas la parole uniquement à titre de candi-

### *Élection du Président*

date féminine: je suis ici parce que je suis capable de faire le travail. Cela fait 35 ans que la Chambre n'a pas été présidée par une femme. Jeanne Sauvé est la seule à l'avoir fait et, d'ailleurs, elle avait été nommée.

Nous savons que les études ont maintes fois démontré que les femmes excellent en politique, font les choses un peu différemment et apportent un point de vue valable dans le processus.

• (0955)

[Français]

De plus, je ne suis pas sans expérience. Je suis persuadée que, lorsque j'occupais la fonction de vice-présidente adjointe dans la dernière législature, j'ai fait preuve d'impartialité, d'équité et d'ouverture d'esprit. En outre, mon jugement est décisif lorsque requis, et j'ai une prédisposition naturelle à la recherche d'un consensus pour parvenir à mes décisions importantes. J'ai également la réputation d'être une travailleuse acharnée et rigoureuse, deux qualités qui me seront utiles dans le rôle de Présidente.

[Traduction]

Si je suis élue Présidente, je vais tâcher d'établir une bonne communication entre les partis. Nous ferons de notre mieux pour que les Canadiens et les Québécois puissent être fiers du Parlement. Nous pourrions ainsi tirer le maximum du temps qui nous est imparti à la Chambre et nous occuper des nombreux dossiers dont nous sommes saisis, ici à Ottawa.

Je vous remercie de votre patience. Je souhaite la meilleure des chances à mes collègues qui convoitent également le titre de Président, et je vous félicite tous pour votre élection.

Peu importe les résultats, j'ai hâte de travailler à vos côtés pendant la 43<sup>e</sup> législature et de donner aux Canadiens ce qu'ils demandent et ce qu'ils méritent.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant Geoff Regan, l'honorable député de la circonscription d'Halifax-Ouest, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Bonjour, chers collègues, et félicitations à vous tous en cette première séance de la 43<sup>e</sup> législature.

Certains d'entre vous siègent pour la première fois à la Chambre. Certains, comme moi, ont eu l'honneur de se faire réélire par les électeurs de leur circonscription — dans certains cas, après un congé sabbatique involontaire, comme cela m'est déjà arrivé. Nous sommes tous ici parce que nous voulons apporter des changements positifs dans la vie de nos concitoyens canadiens.

[Français]

Pour ma part, j'ai également eu le privilège de servir la Chambre des communes comme Président lors de la 42<sup>e</sup> législature, et je serais heureux de pouvoir mettre cette expérience au service de la Chambre des communes et de ses députés. J'aimerais noter, comme les autres l'ont fait, l'excellence de mes amis les autres candidats et candidates ce matin.

### *Élection du Président*

Durant mon mandat, avec l'appui de plusieurs députés, j'ai cherché à maintenir et à promouvoir le décorum à la Chambre et, au besoin, à limiter les comportements susceptibles de nuire au respect de l'institution et de ses membres. Si vous me faites l'honneur de me choisir comme Président, je continuerai de défendre la dignité du Parlement et les droits des députés. Les contribuables attendent de nous, leurs représentants, que nous agissions avec professionnalisme et que nous honorions la charge qu'ils nous ont confiée.

[Traduction]

Si vous me confiez de nouveau ces responsabilités, je continuerai d'utiliser les outils à ma disposition sans jamais oublier que le Président est au service de la Chambre.

Les gens de nos circonscriptions s'attendent à ce que chaque député agisse de façon responsable et sache se maîtriser. Des gens m'ont souvent dit qu'ils déploreraient la cacophonie et le manque de respect dont la Chambre est trop souvent le théâtre. Il revient à chacun d'entre nous, aux équipes de leaders et aux chefs de parti de relever le décorum à la Chambre et d'améliorer l'image de la démocratie canadienne.

Dans l'exercice de leurs droits et responsabilités, les députés peuvent compter sur l'appui de l'Administration de la Chambre des communes, qui procure aux députés et à leur personnel les services dont ils ont besoin. En fait, les députés sont au cœur de ses activités. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été mises en place, pendant la 42<sup>e</sup> législature, pour offrir un meilleur soutien aux députés et pour que nous puissions tous mieux servir nos concitoyens, car c'est ce qui compte, après tout.

Qu'on pense à la nouvelle version du programme d'orientation ou encore aux centres de services et aux immeubles où les députés et leur personnel peuvent maintenant obtenir, ici même à Ottawa, un soutien en personne à propos de divers services opérationnels, les ressources de l'Administration de la Chambre visent un but fondamental: servir les députés.

Près d'un an s'est écoulé depuis que les députés ont tenu leur première séance dans cette chambre provisoirement aménagée dans l'ancienne cour de l'édifice de l'Ouest. Les préparatifs en vue de la rénovation plus que nécessaire de l'édifice du Centre sont en cours. À mesure que les députés et les autres occupants de l'édifice de l'Ouest s'installeront, on continuera d'apporter des améliorations afin d'offrir aux députés le milieu de travail le plus moderne possible.

• (1000)

[Français]

Pour veiller à ce que le bâtiment du Parlement renouvelé réponde aux besoins des députés, je les associerai, en tant que Président, au projet de restauration. Je crois que les premières consultations avec les personnes qui habiteront l'espace sont essentielles au succès de la restauration du bâtiment.

Durant la 42<sup>e</sup> législature, je me suis efforcé de m'acquitter de mes responsabilités en tant que Président de la Chambre, et je crois l'avoir fait avec un certain succès.

J'espère que vous, mes collègues, me confierez la tâche de servir la Chambre des communes et ses députés lors de la 43<sup>e</sup> législature.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant Anthony Rota, l'honorable député de la circonscription élec-

torale de Nipissing—Timiskaming, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Traduction]

**M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.):** Bonjour. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent pour la première fois dans cette enceinte.

[Français]

Je souhaite un bon retour à tous ceux et celles qui reviennent à la Chambre des communes.

[Traduction]

Je vous félicite tous d'avoir su gagner la confiance des gens de votre circonscription. Je n'ai aucun doute que vous saurez bien représenter vos concitoyens dans cette Chambre.

Depuis ma première élection, en 2004, j'ai vu passer trois gouvernements minoritaires, et j'en suis venu à vraiment apprécier l'expérience que nous nous apprêtons à vivre. Cependant, même après toutes ces années, je suis encore impressionné par cet endroit et immensément honoré de représenter la population de Nipissing—Timiskaming et de travailler avec vous tous.

[Français]

Ce matin se tiendra une deuxième élection très importante, soit la sélection d'une Présidente ou d'un Président de la Chambre.

Depuis ma première élection, je suis demeuré accessible et ouvert à la discussion avec mes collègues, peu importe leur affiliation politique. J'ai l'intention de conserver cette approche dans mon rôle de Président, si je suis élu. Ma porte sera toujours ouverte.

[Traduction]

Dans les dernières semaines, j'ai eu l'occasion de discuter avec nombre d'entre vous. Je vous remercie d'avoir pris le temps de discuter avec moi des façons de faire que vous jugez efficaces dans cette vénérable enceinte, et surtout de ce qui pourrait, selon vous, améliorer les travaux du Parlement. Je me réjouis à l'idée de pouvoir travailler avec vous si je suis élu Président.

Vous vous dites le plus souvent préoccupé par le maintien de l'ordre et du respect à la Chambre. Le Règlement et les précédents sont déterminants pour faire respecter le décorum, mais ce qui l'est plus encore, c'est la façon dont le Président applique les règles. Il est en effet essentiel de maintenir un équilibre entre le droit de s'exprimer et le respect de la dignité d'autrui. La personnalité du Président est un élément crucial pour assurer le respect.

• (1005)

[Français]

Il serait difficile de dresser un portrait de mes capacités dans les quelques minutes qui m'ont été accordées. Ceux et celles qui reviennent à la Chambre ont pu m'observer en fonction durant les quatre dernières années. J'ai confiance que ma performance à titre de vice-président adjoint était ferme, respectueuse et surtout juste.

[Traduction]

J'encourage ceux d'entre vous qui sont nouveaux ici à parler avec ceux qui m'ont vu m'acquitter de mes fonctions de vice-président adjoint et à s'enquérir auprès de ceux-ci de la façon dont j'ai accompli ce rôle. Ils me décrivent en effet comme ayant été ferme, respectueux, efficace et, par-dessus tout, juste.

Plusieurs d'entre vous ont proposé des activités qui permettraient de mieux nous connaître les uns les autres. Ainsi, je m'engage simplement à prévoir des réunions régulières composées de petits groupes de députés de différents partis. Ce faisant, je poursuivrai la pratique inaugurée sous la présidence de Peter Milliken.

L'une de mes premières actions sera d'adopter l'excellente idée de boîte à suggestions proposée par le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola. Si je suis élu, j'en ferai installer une dès que possible pour que les députés puissent continuer à proposer des améliorations.

Tous les députés ont le droit de s'exprimer et de faire entendre leur opinion.

[Français]

Je favoriserai la tenue de plus de rencontres avec les leaders à la Chambre, les whips et, il va sans dire, les députés, afin de veiller à ce que notre institution dispose de procédures parlementaires harmonieuses basées sur la coopération et, surtout, le respect.

Le Canada est un pays bilingue. Il est essentiel que le Président ou la Présidente de la Chambre puisse s'exprimer sans effort en français ou en anglais. Apprendre une langue, c'est très important, mais le secret pour comprendre un peuple et pour vivre sa culture, c'est de comprendre ce que c'est de vivre cette culture quotidienne.

[Traduction]

En travaillant de concert, nous pouvons améliorer le décorum, la procédure et le fonctionnement général de la Chambre. J'ai beaucoup de respect pour cette institution et tous les députés qui y siègent, et je crois que ces derniers devraient tous contribuer à améliorer nos procédures.

La prochaine session parlementaire sera certes intéressante. Les Canadiens nous ont élus pour les représenter à Ottawa et remplir de notre mieux nos fonctions.

[Français]

Je me présente à la présidence de la Chambre des communes et je suis prêt à travailler avec chacun de vous. En cette importante matinée, je vous invite respectueusement à voter pour moi.

[Traduction]

Je demande respectueusement à mes collègues de voter pour moi ce matin.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite Bruce Stanton, le député de la circonscription de Simcoe-Nord, à prendre la parole pendant cinq minutes.

**M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC):** Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre, comme vous le savez très bien. Dans les prochaines minutes, je ferai quelques observations pour nourrir la réflexion des députés qui doivent choisir le Président pour la 43<sup>e</sup> législature.

D'abord, je prends un moment pour féliciter tous les députés qui siègent à la Chambre des communes pour la première fois et tous ceux qui ont été réélus en octobre dernier. Ce sera un privilège de travailler avec chacun d'entre eux.

Je me souviens de mes premiers jours à titre de député et du fort sentiment d'émerveillement qui m'habitait devant le chemin parcouru.

### *Élection du Président*

ru. En ce début de session, il ne suffit pas de réfléchir à ce qui nous a menés jusqu'ici: il ne faut pas oublier le pourquoi.

Que nous fassions partie du gouvernement ou de l'opposition, un devoir s'impose à nous. Nous sommes ici pour examiner et remettre en question les mesures prises par le gouvernement et le Parlement, tout en demandant des comptes, au nom des Canadiens et dans leur intérêt. La capacité des députés à remplir leur devoir repose sur le Règlement et les pratiques de la Chambre, et sur l'interprétation qu'en fait le Président.

Je me présente comme candidat à la présidence parce que je pense pouvoir aider l'ensemble des députés à s'acquitter de leurs obligations envers les Canadiens. Je m'engage à faire preuve d'impartialité et de respect envers tous les députés en tout temps.

[Français]

J'occupe le fauteuil depuis 2011.

Pendant quatre ans, j'ai été vice-président adjoint sous la présidence de l'honorable député de Regina—Qu'Appelle. J'ai ensuite été vice-président pendant quatre ans sous la présidence de l'honorable député d'Halifax-Ouest. Ce fut un honneur de travailler avec eux.

Avant d'entrer en politique, je m'occupais de l'entreprise familiale, un centre de villégiature familiale et de congrès situé dans la région des chalets de l'Ontario, la zone touristique du sud de la province. C'est là que j'ai appris à devenir un bon employeur et à inculquer une culture d'équité et de respect à l'égard des clients, des compagnons de travail, des fournisseurs et même des concurrents. Cette expérience m'a été utile comme député et je saurais vous en faire profiter à titre de Président.

Les députés qui ont été réélus se souviendront peut-être que lorsque je suis arrivé à la Chambre des communes en 2006, je ne parlais pas un mot de français. J'ai suivi des cours offerts par le programme des services linguistiques de la Chambre et j'ai maintenant une connaissance fonctionnelle de ma deuxième langue, que je m'efforce d'améliorer constamment.

À titre de Président, je veillerai à faire du français et de l'anglais mes langues de travail quotidiennes ainsi que celles de mon bureau, tant à la Chambre qu'à l'extérieur de celle-ci.

● (1010)

[Traduction]

Le Président, dans ses interventions, met généralement l'accent sur la procédure et les délibérations, et ce, à juste titre. Il doit cependant s'occuper aussi du bien-être des parlementaires en tant que communauté, et c'est un élément que les députés devraient prendre en considération au moment de voter aujourd'hui. Nous sommes tous différents et nous sommes ici pour l'exprimer de manière civile et courtoise.

Je vous promets de promouvoir un esprit de communauté, un ton respectueux et le respect du décorum à la Chambre, de sorte qu'à la fin de cette législature, qu'elle s'avère longue ou courte, les députés soient en mesure de dire que leur expérience, lors de cette 43<sup>e</sup> législature, a été positive, que leurs amitiés dépassent les clivages politiques et, quand ils retournent dans leur circonscription, que le travail accompli par cette Chambre reflète les attentes des Canadiens envers leurs parlementaires.

### Élection du Président

Nous ne devrions jamais relâcher nos efforts pour renforcer le Parlement et bien servir ses députés, car, si nous sommes en mesure de bien les servir, les habitants de nos circonscriptions seront aussi bien servis.

[Français]

Je demande votre appui et je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président suppléant (M. Louis Plamondon):** Avant de suspendre la séance pour 30 minutes, je signale aux honorables députés que la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 10 h 12.)

● (1045)

[Français]

#### REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 10 h 45.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection du Président ou de la Présidente. Les noms des candidats éligibles sont écrits sur le bulletin de vote en ordre alphabétique.

[Traduction]

Une fois que le greffier aura descellé l'enveloppe contenant les bulletins de vote, je proposerai une façon de procéder qui permettra d'accélérer le déroulement du scrutin.

[Français]

Le greffier va apporter les bulletins de vote.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer à voter, conformément à l'article 4 du Règlement. J'aimerais rappeler à tous les députés la procédure qu'ils doivent suivre.

[Français]

Les noms des candidats à l'élection sont écrits en ordre alphabétique sur le bulletin de vote. Pour voter, vous devez numéroter les candidats de votre choix par ordre de préférence en inscrivant le chiffre « 1 » dans la case à côté du candidat de votre premier choix, le chiffre « 2 » à côté de votre deuxième choix, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez exprimé toutes vos préférences. Prenez note qu'il n'est pas nécessaire de numéroter tous les candidats en lice.

[Traduction]

Pour voter, je demanderais aux députés de quitter leur pupitre, de passer derrière les rideaux et de revenir au bureau en empruntant la porte située à gauche ou à droite du fauteuil, selon le côté de la Chambre où se trouve leur siège. Un greffier remettra un bulletin de vote à chaque député.

● (1050)

Après avoir voté, les députés sont priés de s'éloigner des isolements.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1115)

[Traduction]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de procéder au dépouillement du scrutin une fois que j'aurai moi-même déposé mon bulletin.

[Français]

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Avant de suspendre la séance, je signale aux députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira.

[Traduction]

La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 11 h 18.)

● (1230)

[Français]

#### REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 12 h 32.)

(Le greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre. Je crois que tout le monde a vu la fumée blanche.

Plusieurs députés m'ont demandé comment on pouvait demeurer député 35 ans d'affilée avec 11 élections. Je donnerai rapidement trois petits conseils.

Le premier, c'est de savoir gérer ses frustrations, car la politique est une suite de frustrations. Vous allez le voir, particulièrement les nouveaux députés.

Le deuxième, c'est de savoir parler de façon intelligente et préparée. Là-dessus, je vais raconter une petite anecdote. Quand je suis arrivé en 1984, j'ai fait, dans le premier mois, trois déclarations dont deux étaient contraires à l'alignement de mon parti. Au premier caucus, un vieux sénateur m'a dit qu'il aimerait me parler. Je dis « vieux », mais aujourd'hui je ne le trouve pas si vieux que cela. Il m'a amené à son bureau et m'a demandé si je voulais faire de la politique longtemps. J'ai répondu oui. Il m'a dit de regarder ce qu'il y avait sur le mur. Il y avait un magnifique poisson empaillé. Il m'a dit que si celui-ci avait fermé sa gueule, il serait encore vivant.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** En politique, a-t-il ajouté, c'est un peu pareil.



Le troisième conseil que je voudrais vous donner, c'est de faire de la politique parce que vous aimez servir, parce que vous aimez vos concitoyens, parce que vous aimez vous dévouer. Ne faites jamais de la politique pour avoir de la reconnaissance. Si vous voulez absolument de la reconnaissance, je vous conseille plutôt de vous acheter un beau chien.

[Traduction]

Je dois informer la Chambre qu'un président a été dûment élu. J'ai maintenant le grand plaisir d'inviter le député de la circonscription électorale de Nipissing—Timiskaming à venir prendre place au fauteuil.

**Des voix:** Bravo!

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et le chef de l'opposition conduisent M. Anthony Rota de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1235)

[Français]

**Le Président:** Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

[Traduction]

Pendant que j'attendais, j'ai pris quelques notes. Je veux dire merci beaucoup, *thanks* et *meegweitch* à tous les députés.

[Français]

J'aimerais premièrement féliciter les quatre autres candidats.

[Traduction]

Je félicite le député d'Halifax-Ouest et je le remercie sincèrement de m'avoir permis d'être vice-président adjoint lors de la dernière session. Ce fut pour moi un honneur, et je lui suis hautement redevable.

Félicitations au député de Simcoe-Nord qui, à titre de vice-président, était une personne-ressource inestimable et un exemple à suivre.

Je félicite aussi la députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking qui a été vice-présidente adjointe en même temps que moi et qui a fait un travail remarquable. Je la remercie également d'avoir accepté d'être candidate.

• (1240)

[Français]

Je remercie également l'honorable député de Portneuf—Jacques-Cartier d'avoir posé sa candidature. C'est un véritable honneur de voir quelqu'un parmi nos rangs présenter sa candidature, sachant qu'il n'a aucune expérience dans cette fonction, parce qu'il veut en faire davantage à la Chambre. Je le remercie de s'être porté candidat.

[Traduction]

Je ne devrais peut-être pas m'inclure, mais les cinq candidats représentaient tous des choix judicieux. Ce n'était pas un exercice facile, et je remercie tous les députés d'avoir pris le temps de le faire et d'avoir arrêté leur choix sur moi. Je les remercie d'être venus participer à cet exercice.

### Élection du Président

[Français]

Ensuite, je remercie le doyen de la Chambre, l'honorable député de Bécancour—Nicolet—Saurel, d'avoir présidé l'élection. Il a très bien fait cela. Il commence à prendre l'habitude, puisqu'il le fait depuis plusieurs années. Je le félicite.

Il y a aussi un autre groupe qu'on ne remercie pas toujours assez: les greffiers au Bureau. Je les remercie d'avoir supervisé l'élection.

[Traduction]

Encore une fois, je remercie l'ensemble des députés de m'offrir le plus grand honneur de ma carrière politique, celui d'être élu Président. Je les remercie de la confiance qu'ils m'accordent. J'espère que je serai à la hauteur de leurs attentes et je leur rappelle que je suis ici pour les servir et pour m'assurer que tout se déroule correctement afin que nous puissions tous contribuer au bon déroulement des affaires du Parlement. Je promets d'être juste et non partisan et de servir les députés et la Chambre du mieux que je peux.

Si les députés me le permettent, je tiens à souligner que je suis très fier d'être le premier Président d'origine italienne à occuper ce fauteuil. Certains ne comprendront probablement pas ce que je m'apprête à dire et, malheureusement, dans ce cas-ci, les interprètes ne seront d'aucun secours.

[Le Président s'exprime en italien.]

[Français]

Nous avons des enfants — pas tous —, de la famille et des amis qui nous regardent à la télévision régulièrement.

[Traduction]

J'ai promis de faire de mon mieux pour être juste, et je tenterai de m'assurer que tout se déroule bien. Je demanderais aux députés de faire en sorte que leurs amis, leur famille, leurs enfants et leurs parents soient fiers d'eux chaque fois qu'ils interviennent dans cette enceinte. C'est tout ce que je demande.

Justement, au sujet des enfants, je tiens à dire que ma fille aurait été présente aujourd'hui si elle n'avait pas eu à passer son dernier examen ce matin. Je suis très fier d'elle. Elle va obtenir son diplôme universitaire, ce qui me réjouit grandement. Samantha représente tout pour moi. Je tiens à lui dire que je l'aime et que je suis fier d'elle.

La partie difficile commence maintenant. Les députés ne sont pas censés parler des personnes présentes à la tribune, mais vu les pouvoirs dont je viens d'être investi, j'ai dorénavant le droit de le faire si j'en ai envie. Une femme très spéciale est assise là-haut: mon épouse Chantal.

[Français]

Mon épouse, Chantal, est là. Il n'est pas toujours facile d'être l'épouse d'un député ni de qui que ce soit en politique. Ce n'est jamais facile parce qu'on se sent parfois personnellement visé par les insultes qui sont lancées à la personne qu'on aime.

Je remercie Chantal ainsi que tous les conjoints et conjointes qui, au Canada, savent ce qu'est la vie politique. Je les applaudis de demeurer mariés ou en couple et je les remercie sincèrement de notre part à tous, ici.

Voici venu le moment de commencer à travailler pour nos concitoyens, pour le Parlement et pour le Canada.

### Élection du Président

[Traduction]

*Et la masse ayant été posée sur le bureau:*

• (1245)

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, au nom du gouvernement et de tous les députés, j'aimerais vous féliciter du fond du cœur pour votre élection. Le vote d'aujourd'hui témoigne de la confiance que les députés ont en vous.

J'aimerais également remercier nos estimés collègues qui se sont portés candidats au poste. Les Canadiens sont chanceux que des gens aussi dévoués soient à leur service au Parlement. Je m'en voudrais de ne pas remercier tout particulièrement le député d'Halifax-Ouest, qui a servi la Chambre de façon remarquable et honorable au cours des quatre dernières années, à la présidence.

[Français]

Alors que je prends la parole pour la première fois en cette 43<sup>e</sup> législature, je me permets de prendre quelques moments pour remercier les gens de ma circonscription, Papineau, qui m'ont encore une fois accordé leur confiance. Cela fait plus de 10 ans que je les représente à la Chambre et, pour une quatrième fois lors de ces dernières élections, ils m'ont réitéré leur confiance. Je les remercie profondément et je vais me dévouer pour bien les représenter, comme toujours.

En octobre dernier, les Canadiens nous ont accordé leur confiance. Ils comptent sur nous pour représenter non seulement leurs intérêts, mais aussi leurs valeurs. Je sais qu'au cours des derniers mois, les 338 députés qui occupent leur siège aujourd'hui ont eu le privilège de rencontrer des Canadiens d'un océan à l'autre.

Peu importe notre allégeance politique, nous avons tous pu observer les valeurs qui nous unissent. Les Canadiens sont travailleurs, généreux et ambitieux. Ils s'impliquent dans leur communauté. Ils viennent en aide à ceux qui en ont besoin.

• (1250)

[Traduction]

Toutefois, cela ne veut pas dire que les Canadiens sont d'accord sur tout. Dans un pays aussi grand et diversifié que le nôtre, il est normal que des gens soient en désaccord et qu'il y ait des débats enflammés. Les Canadiens s'affrontent avec respect et compréhension. Lorsqu'il s'agit de faire des choses pour leur famille et leur collectivité, ils savent mettre leurs différends de côté. Ils n'attendent rien de moins de leurs députés et ils ont raison.

Ils nous ont élus à la Chambre en nous demandant bien clairement d'unir nos efforts pour qu'ils puissent avoir une vie meilleure, pour protéger nos collectivités et maintenir la croissance économique, pour protéger notre environnement et pour créer plus de possibilités pour les gens d'avancer dans la vie. Nous avons bel et bien des terrains d'entente au Parlement et je sais que nous pouvons les mettre à profit.

Monsieur le Président, dans le meilleur des mondes, le chef de l'opposition et moi n'aurions pas eu à vous assigner la présidence. Nous respecterions vos souhaits de continuer à siéger parmi nous, mais, je crains fort que la Chambre ait besoin de vous.

[Français]

Cela fait maintenant plus de 10 ans que j'ai le privilège de siéger à la Chambre des communes, et je sais que les débats s'enflamment

rapidement. Mes collègues des deux côtés de la Chambre le savent aussi.

[Traduction]

Tous les députés ont le devoir de respecter la bienséance à la Chambre. Les Canadiens ont choisi chacun d'entre nous pour agir en tant que gardiens du Parlement. Servir les Canadiens constitue un insigne privilège dont il faut se montrer digne.

Je suis un parlementaire de troisième génération. Personnellement, cela me fait réaliser — comme c'est le cas pour bien des députés qui ont des amis, des mentors ou des parents qui ont siégé à la Chambre — que notre passage dans cette enceinte ne représente qu'un instant dans l'histoire du pays. Notre poste nous confère l'immense privilège de représenter des dizaines de milliers de concitoyens, de parler en leur nom et de les servir directement. Tandis que nous occupons cette fonction extraordinaire, il nous incombe de bien les représenter et de bien les servir.

Certes, chaque député s'efforcera de tenir des débats constructifs et, par conséquent, productifs, mais il y aura néanmoins des moments où nos divergences prendront le dessus et où nous nous laisserons emporter. Nous compterons alors sur vous, monsieur le Président, pour agir en tant qu'arbitre et imposer une discipline à la Chambre. Je sais que vous êtes particulièrement apte à assumer ce rôle. De toute évidence, de nombreux députés sont du même avis.

[Français]

Monsieur le Président, encore une fois, je tiens à vous offrir toutes mes félicitations pour votre élection. Vous êtes plus que digne de cet honneur. Je vous remercie, et je vous souhaite bonne chance.

**Le Président:** Je vous remercie, monsieur le premier ministre.

[Traduction]

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

[Français]

**L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, je vous présente toutes mes félicitations pour votre élection, en mon nom personnel et en celui de mon parti. Je vous assure de ma collaboration dans vos fonctions.

[Traduction]

Monsieur le Président, je suis honoré d'intervenir à la Chambre pour vous féliciter, au nom du caucus conservateur, de votre élection.

Comme c'est la première fois que je prends la parole en cette 43<sup>e</sup> législature, je félicite aussi nos 337 collègues qui se sont vu confier la responsabilité de représenter les gens de leur circonscription à la Chambre. Je profite également de l'occasion pour remercier les électeurs de Regina—Qu'Appelle de la confiance qu'ils m'ont encore une fois témoignée en me choisissant pour les représenter.

Je ne répéterai pas ce qu'a dit le premier ministre, mais je tiens néanmoins à féliciter moi aussi les autres candidats à la présidence. Ils se sont soumis au vote avec dignité et grâce, et le choix n'a pas été facile à faire pour les députés. Je les remercie de leur participation, et je remercie encore une fois le député d'Halifax-Ouest d'avoir assumé la présidence au cours de la dernière législature avec grande compétence.

Le Président doit servir la Chambre d'abord. Il lui incombe notamment de veiller à ce que tous les députés puissent exercer leurs droits et privilèges à la Chambre. L'autorité dont est investi le Président vient de l'ensemble des députés et c'est ce qui assure le bon fonctionnement de la Chambre.

Monsieur le Président, les toges que vous porterez de nouveau — soit celles que vous avez portées pendant la dernière législature — dénotent un certain nombre de symboles. Le noir et le blanc, qui sont des couleurs neutres, montrent votre impartialité, tandis que les toges et la perruque à l'ancienne du conseil de la Reine témoignent des traditions durables sur lesquelles repose la pratique parlementaire.

Monsieur le Président, quand vous occuperez ce fauteuil, vous représenterez les responsabilités et les droits collectifs des députés. Vous représenterez aussi le Parlement canadien partout dans le monde, et ce, de plusieurs façons. Je suis persuadé que vous assumerez vos responsabilités avec la dignité et le professionnalisme qu'exige la fonction de Président d'un pays du G7.

Bien des gens ont présenté leur candidature à la présidence par le passé, et bon nombre des formules que le Président lit à l'occasion dans cette enceinte proviennent d'un président célèbre, William Lenthall, qui a occupé ces fonctions en 1640. J'aimerais faire part à la Chambre de l'une de ses citations les plus mémorables. Lorsque le roi exigea de connaître les allées et venues de certains députés ayant commis des actes de trahison, William Lenthall répondit ceci: « Qu'il plaise à Votre Majesté, je n'ai d'yeux pour voir et de langue pour parler que selon le bon plaisir de la Chambre, dont je suis ici le serviteur; et j'implore humblement le pardon de Votre Majesté si je ne puis Lui fournir d'autre réponse à ce qu'Elle juge bon de me demander. »

William Lenthall, qui était Président en 1640, a présidé ce qui est passé à l'histoire comme le « Long Parlement », une législature qui a duré plus de 10 ans. Heureusement, nous n'avons plus à nous préoccuper d'une telle chose au Canada. Au vu des résultats de la dernière élection générale, monsieur le Président, il est fort possible que vous présidiez une courte législature, mais vous pourrez compter sur notre coopération sur un point: peu importe la durée de cette législature, le Parti conservateur fera de son mieux pour veiller à ce qu'elle soit productive, au nom des Canadiens que nous servons.

Je tiens une fois de plus à vous féliciter, monsieur le Président, ainsi que votre épouse, Chantal. Je n'avais pas réalisé que vous êtes le premier Président d'origine italienne. Je vous souhaiterai donc *cent'anni*.

• (1255)

**Le Président:** Je remercie le chef de l'opposition. Je vais traire, pour ceux qui s'interrogent, ce qu'il a dit quand il a porté un toast en mon honneur. Peut-être qu'il ne souhaite pas une législature qui durera 10 ans, mais il a dit *cent'anni*, qui signifie 100 ans.

[Français]

L'honorable député de Beloeil—Chambly a la parole.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, vous ne serez pas surpris que je souligne que c'est la première fois que je prends la parole dans cette enceinte. Je considère cela comme un honneur extrêmement important dont je garderai un souvenir assurément impérissable.

Je veux d'abord adresser des remerciements chaleureux aux électeurs de Beloeil—Chambly qui m'ont accordé leur confiance, mais

### Élection du Président

aussi aux électeurs du Québec, qui ont accordé leur confiance à la plus importante délégation de députés du Bloc québécois depuis l'élection de 2008. Je remercie beaucoup les électeurs du Québec. Nous avons bien entendu les nuances du mandat qui nous est confié.

Je veux bien sûr vous adresser, monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses. Nous avons eu l'occasion de discuter un tout petit peu au cours des derniers jours. J'ai déjà bien compris, notamment dans votre intervention, que vous avez plus que largement toute la dignité que commande la fonction et que vous commanderez aussi le respect de l'ensemble des élus, incluant — et je vous l'assure d'emblée — ceux du Bloc québécois.

Pour notre part, nous nous sommes engagés à ce que les travaux soient tout le temps menés dans la dignité et dans le respect des institutions et de nos collègues, avec lesquels, je crois, nous pourrions avoir quelques différences d'opinions à l'occasion. Cependant, jamais les différences d'opinions ne sauraient justifier des comportements indignes ou impolis à l'endroit des électeurs, qui ont confié des mandats à chacune des 338 personnes qui sont ici. La collaboration du Bloc québécois à cet égard vous est acquise, et si vous jugez nécessaire de faire des interventions, nous serons à l'écoute à tous égards.

Enfin, je veux aussi rappeler que nous nous sommes engagés à ce que notre travail soit positif, et à aborder les enjeux dans le sens des intérêts du Québec, bien sûr, mais pas contre les intérêts du Canada. Dans cet esprit, nous aurons une attitude positive à tous égards envers l'ensemble de nos collègues de la Chambre. Tout en vous répétant mes félicitations chaleureuses, je vous remercie de nous avoir entendus.

• (1300)

**Le Président:** J'aimerais remercier l'honorable député de Beloeil—Chambly.

[Traduction]

J'accorde la parole au député de Burnaby-Sud.

[Français]

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le Président, je vous remercie infiniment. Au nom du Nouveau Parti démocratique et de ses députés, je vous adresse toutes mes félicitations. Vous avez un rôle très important à jouer et je suis convaincu que vous allez le faire.

[Traduction]

Je félicite tous les députés qui sont ici aujourd'hui, mais aussi tous les Canadiens qui ont pris part au processus électoral. Je félicite mes collègues d'avoir maintenant l'occasion et le privilège de servir la population ici, à la Chambre.

Je suis à la fois honoré et touché d'avoir encore une fois le privilège de servir les habitants de Burnaby-Sud, et je tiens à les remercier de m'avoir renouvelé leur confiance.

[Français]

Je veux aussi remercier et féliciter tous les autres candidats et candidates pour leur nomination, pour leur candidature.

*Ouverture de la législature*

[Traduction]

Je tiens à remercier tout particulièrement la députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking de s'être présentée. Je suis d'accord avec elle quand elle dit qu'il doit y avoir des femmes aux postes de pouvoir. J'aurais adoré la voir occuper la présidence, mais je ne vous en félicite pas moins, monsieur le Président.

J'insiste également sur le fait qu'aux dernières élections, les Canadiens ont envoyé un message très fort en élisant un gouvernement minoritaire. Vous aurez l'énorme responsabilité, monsieur le Président, de veiller à ce que, dans le contexte minoritaire qui sera le nôtre, toutes les voix soient entendues — et respectées. En élisant un gouvernement minoritaire, les Canadiens nous ont peut-être envoyé un message, mais ils nous ont aussi signifié qu'ils veulent que nous travaillions tous ensemble. Pas dans n'importe quel but, cela dit: ils veulent que le Parlement soit là pour eux, car depuis trop longtemps, la voix de ceux tout en haut de la pyramide résonne beaucoup trop fort.

Je fais donc appel à vous, monsieur le Président, pour que les Canadiens puissent faire entendre leur voix entre ces murs et que ce soit eux qui bénéficient du fruit de notre labeur. Je vous félicite encore une fois et je souhaite un bon retour à tous les députés. Je suis impatient de travailler dans un contexte minoritaire et de talonner le gouvernement pour qu'il respecte la volonté et les besoins des Canadiens qui ont fait de nous leur porte-voix.

**Le Président:** Je remercie le député de Burnaby-Sud de ses bons mots.

La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

[Français]

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, c'est la première fois que je vous appelle comme cela et je tiens à vous féliciter.

J'aimerais aussi féliciter tous mes collègues.

[Traduction]

C'est un honneur pour moi de pouvoir prendre la parole durant les premières heures de la 43<sup>e</sup> législature. Je souhaite tout d'abord souligner que, tous les jours, nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins, à qui nous disons *meegwech* pour leur patience, leur tolérance et leur hospitalité. Espérons que la présente législature nous permettra de progresser sur la voie menant à une entente et à une véritable réconciliation.

Je tiens aussi à remercier les électeurs de Saanich—Gulf Islands. Je suis honorée de représenter un endroit aussi extraordinaire et des gens aussi engagés. Je me permets également de remercier tout spécialement les électeurs de Fredericton et de Nanaimo—Ladysmith, sans qui je serais encore seule, là-bas, dans mon coin, plutôt qu'ici même, avec trois collègues. C'est un progrès très encourageant.

• (1305)

[Français]

J'aimerais maintenant parler de respect, de discipline à la Chambre, de notre dignité et des droits que le Président de la Chambre doit protéger pour nous.

[Traduction]

Comme l'a souligné le chef de l'opposition officielle, le rôle du Président consiste à protéger les droits de tous les députés. Dans cette enceinte, à savoir dans une démocratie parlementaire de type

Westminster, tous les députés jouissent des mêmes privilèges. Le premier ministre est considéré comme étant le premier parmi ses égaux. Nous nous en remettons au Président pour protéger ces droits et le principe de l'égalité absolue.

Le système des partis politiques, qui s'impose de plus en plus dans les traditions de la démocratie parlementaire de type Westminster, constitue la plus importante menace au droit à l'égalité des députés. Certains députés le savent peut-être déjà, tandis que les nouveaux députés l'apprendront aujourd'hui: nous sommes le seul Parlement dans le système de Westminster où bon nombre de Présidents ont cédé volontairement aux whips des partis leur droit de décider qui interviendra à la Chambre. Dans tous les autres systèmes parlementaires inspirés du modèle de Westminster, seul le Président peut déterminer quel député a la parole à la Chambre.

J'ose espérer que nous saurons collaborer pour éviter la partisanerie qui nous est nuisible et pour trouver des moyens de travailler ensemble en nous considérant les uns les autres comme des êtres humains, avec respect et dignité, voire avec amour. Nous y arriverons en étant conscients que c'est vous, monsieur le Président, qui protégez notre droit de parole, notre droit de nous exprimer et de parler au nom des gens de nos circonscriptions sans régurgiter les discours préfabriqués que les whips soufflent à leurs députés en coulisses. Nous sommes tous égaux dans cette enceinte. Nous avons le droit de nous exprimer.

Je demande à tous les partis de faire ensemble un effort pour admettre que, s'il y a un problème de chahut, de manque de discipline et de manque de respect, ce n'est pas parce que nous sommes incapables de garder notre sang-froid.

[Français]

Le problème ne vient pas de nous. Le problème vient de la partisanerie qui règne en politique. J'implore tous mes collègues d'exiger de leur caucus et de leur whip de nous laisser nous comporter comme il se doit.

[Traduction]

Comme l'a déjà conseillé monsieur le Président, agissons à la Chambre comme nous voudrions que nos enfants, nos nièces, nos neveux et nos petits-enfants nous voient à la télévision.

Monsieur le Président, je vous offre mes félicitations les plus sincères. Merci.

Encore une fois, je remercie mon ami d'Halifax-Ouest d'avoir été président de la Chambre pendant toutes ces années. Il a fait un excellent travail.

Espérons que, pendant la 43<sup>e</sup> législature, nous trouverons des moyens de travailler ensemble.

**Le Président:** Je remercie humblement la députée de Saanich—Gulf Islands.

---

## OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE

[Français]

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

[Traduction]

Rideau Hall  
Ottawa

le 28 novembre 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada arrivera à l'édifice du Sénat du Canada à 14 h 30, le jeudi 5 décembre 2019.

Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la quarante-troisième législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*La secrétaire de la gouverneure générale et chancelière d'armes,*

Assunta Di Lorenzo

● (1310)

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le Président:** La séance est suspendue jusqu'à 14 h 30, heure à laquelle la Chambre se rendra au Sénat, où Son Excellence ouvrira la première session de la quarante-troisième législature.

(La séance est suspendue à 13 h 9.)

#### REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 15 h 2.)

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le plaisir de Son Excellence la gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

En conséquence, le Président et les députés se rendent au Sénat:

● (1610)

[Français]

*Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:*

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'honneur de vous informer que, les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence la gouverneure générale, j'ai informé Son Excellence que j'avais été désigné Président. En votre nom, j'ai réclaté les privilèges qui vous sont accordés d'ordinaire et qu'il a plu à Son Excellence de bien vouloir vous confirmer.

\* \* \*

● (1630)

#### LES SERMENTS D'OFFICE

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-1, Loi concernant la prestation de serments d'office.

(Les motions sont réputées adoptées et le projet de loi est lu pour la première fois.)

\* \* \*

[Traduction]

#### DISCOURS DU TRÔNE

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, lorsque celle-ci s'est rendue auprès de Son Excellence la gouverneure générale aujourd'hui, au Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, que voici:

Honorables Sénateurs et Sénatrices, députés de la Chambre des communes, mesdames et messieurs,

#### *Ouverture de la législature*

Je suis heureuse d'ouvrir la première session de la 43<sup>e</sup> législature du Canada. Je souhaite la bienvenue aux 98 nouveaux députés, ainsi qu'à ceux et à celles qui ont été réélus.

Vos prédécesseurs ont commencé à siéger au Parlement en novembre 1867. Le Canada avait à peine cinq mois. Par rapport au reste du monde, notre pays est encore très jeune. Pourtant, bien des choses se sont passées dans le monde depuis. Nous avons mûri, et nous voici, forts et libres. Il n'y a pas eu de guerre civile, et aucune armée étrangère n'a foulé notre sol. Bien sûr, il y a eu des ententes et des différends au fil du temps, et de nombreuses argumentations, dont la plupart ont été débattus avec éloquence ici même en cette chambre.

Notre stabilité tient à de nombreuses raisons. Premièrement, nous sommes des millions à avoir le même désir. Que nous soyons nés ici ou ayons choisi d'y venir, nous voulons vivre librement, en paix et en harmonie. Cette quête est une des pierres d'assise de notre nation et elle nous guide dans presque tout ce que nous faisons. Peu importe ce qui nous différencie, nous avançons à l'unisson, comme un seul peuple, à la recherche de chances égales et de points communs. Ce n'est pas un hasard. C'est un choix. C'est ce qui nous définit.

Et, rappelez-vous également, nos réussites ont souvent bénéficié des connaissances et des stratégies des Autochtones – que j'aime appeler le génie autochtone – qui ont permis à notre pays de s'épanouir. Leurs connaissances profondes de la nature et leur esprit de communauté devraient continuer d'influencer nos actions.

Pour le bien de nos communautés, et pour l'avenir de nos enfants.

*Kkidji mkwènimaganiiwawatch missiwè anichinapèk achitch nigan abinoudjichak kè pimadiziwawatch.*

La réconciliation doit se poursuivre.

La deuxième pierre d'assise de notre stabilité est notre système parlementaire. Votre travail est essentiel, car il nous permet de décider ce que nous voulons vraiment en tant que nation. Le système de lois et de traditions qui définit notre entité canadienne est garant de notre mode de vie et trace la voie de l'avenir auquel nous aspirons. Votre rôle dans le processus démocratique constitue à la fois un privilège et une responsabilité. Je sais que vous le comprenez et que vous respecterez les choix et protégerez les droits de tous.

Nous sommes au service de tous les Canadiens quels que soient leur genre, leur confession, leurs langues, leurs coutumes ou leur couleur de peau. C'est peut-être d'ailleurs l'entreprise la plus noble qui nous est confiée.

Et nous partageons la même planète. Nous savons que nous sommes inévitablement liés au même continuum espace-temps, et que nous voyageons tous à bord du même vaisseau planétaire. Si nous mettons nos cerveaux, notre intelligence et nos capacités altruistes à contribution, ensemble nous pouvons faire beaucoup de bien. Nous pouvons contribuer à améliorer la vie de nos communautés et réduire les écarts et les inégalités, ici et ailleurs. Et nous serons mieux outillés pour nous attaquer aux enjeux les plus graves et pressants de notre temps comme les changements climatiques, la pauvreté, les inégalités et les droits de la personne, car les enjeux mondiaux ne connaissent pas de frontières, ils n'attendront pas que nous décidions d'agir, et ils exigent que nous leur consacrons notre attention.

### *Ouverture de la législature*

Je suis persuadée qu'en travaillant de concert, rien n'est impossible. Je suis convaincue que nous pouvons relever tous les défis si nous sommes disposés à travailler avec les autres, à viser plus haut, et à faire ce qu'il faut pour le bien de tous.

Cet automne, les Canadiens ont été appelés aux urnes. Et ils ont élu un gouvernement minoritaire à Ottawa. Cela reflète la volonté du peuple, et vous avez été choisis pour y donner suite.

Nous ouvrons donc cette 43<sup>e</sup> législature en lançant un appel à l'unité dans la poursuite d'aspirations et d'objectifs communs.

Ici même, en cette belle chambre, nous reconnaissons que le Sénat du Canada est de moins en moins partisan, et des mesures seront prises pour qu'il poursuive sur cette lancée. Nous avons parmi nous des fonctionnaires dévoués qui se sont engagés à travailler sans relâche au nom de leurs concitoyens.

Les Canadiens ont livré un message clair: les jeunes comme les aînés veulent que leurs parlementaires travaillent ensemble sur les questions qui comptent le plus pour eux.

Lors de cette élection, les parlementaires ont reçu du peuple canadien un mandat que les ministres exécuteront. Il s'agit d'un mandat pour lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

Ce ne sont pas des tâches simples. Mais elles sont réalisables si vous gardez les gens qui vous ont élus au cœur de vos préoccupations. Mères et pères. Grands-parents et étudiants. Nouveaux Canadiens, propriétaires d'entreprises et travailleurs. Des gens de tous les horizons.

Ils souhaitent tous que leurs parlementaires se retroussent les manches et mènent à bien un plan qui procure des résultats pour tous les Canadiens, y compris les femmes, les membres des minorités visibles et linguistiques, les personnes handicapées, ainsi que les membres des communautés LGBTQ2.

Même si vos démarches peuvent être différentes, vous êtes tous et toutes animés par la conviction profonde que le gouvernement doit tenter, dans la mesure du possible, d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Cela comprend de meilleurs soins de santé et des logements abordables. Une réduction d'impôt pour la classe moyenne, ainsi que pour ceux qui en ont le plus besoin. Des investissements dans les infrastructures, le transport en commun, les sciences et l'innovation. Une réduction de la violence armée et un plan concret pour lutter contre les changements climatiques tout en créant de bons emplois bien rémunérés.

Il ne s'agit là que de quelques domaines où cette législature peut réellement améliorer la vie des Canadiens.

Certes, ces derniers vous ont demandé de collaborer, mais ils ont aussi souligné clairement l'importance des régions et de leurs besoins locaux.

Le gouvernement comprend les inquiétudes des Canadiens face à un monde de plus en plus incertain et à une économie en pleine évolution. Dans ce contexte, les différences régionales et les besoins des régions comptent vraiment. Les préoccupations économiques régionales d'aujourd'hui sont à la fois justifiées et importantes.

Le gouvernement travaillera avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, les parties intéressées, l'industrie et les Canadiens afin de trouver des solutions.

Grâce au dialogue et à la coopération, toutes les régions du pays peuvent surmonter les défis d'aujourd'hui et réaliser leur plein potentiel dans l'économie moderne.

Tandis que le gouvernement met en place un plan ambitieux pour faire progresser le Canada, les parlementaires peuvent s'inspirer des Canadiens eux-mêmes. Ces derniers vous ont élus pour accomplir un travail important et ils montrent – au moyen de petits et de grands gestes – ce que vous pouvez faire pour être des parlementaires efficaces.

Des voisins qui s'entraident.

Qui placent la communauté en premier.

Qui trouvent un terrain d'entente, créent des liens et travaillent ensemble.

C'est dans cet esprit de collaboration typiquement canadien que le gouvernement et cette législature s'appuieront sur les progrès accomplis lors du plus récent mandat et feront du Canada un pays qui profite à tous les Canadiens.

### **LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Les enfants et petits-enfants du Canada jugeront cette génération selon ses actions, ou son inaction, à l'égard du plus grand défi de notre époque: les changements climatiques.

Des feux de forêt aux inondations, de la pollution des océans à l'érosion côtière, les Canadiens vivent les effets des changements climatiques tous les jours. Les données scientifiques sont claires; elles le sont depuis des décennies.

Une nette majorité de Canadiens ont voté pour un plan d'action ambitieux en matière de lutte contre les changements climatiques maintenant. Et c'est ce que le gouvernement réalisera. Il continuera de protéger l'environnement et de préserver le patrimoine naturel du Canada. Et il le fera d'une façon qui fait croître l'économie et qui rend la vie plus abordable.

Le gouvernement se fixera l'objectif d'atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Cet objectif est ambitieux mais nécessaire – tant pour la protection de l'environnement que pour la croissance économique.

Le gouvernement continuera d'être un chef de file en vue d'assurer la tarification de la pollution partout au pays, et collaborera étroitement avec ses partenaires afin de réduire encore plus les émissions.

En outre, le gouvernement contribuera à rendre les habitations écoénergétiques plus abordables, et instaurera des mesures afin de bâtir des communautés plus vertes, plus écoénergétiques et plus abordables; facilitera le choix des individus d'utiliser les véhicules zéro émission; travaillera pour faire en sorte que chaque communauté canadienne ait accès à de l'énergie propre et abordable; travaillera avec le milieu des affaires pour faire du Canada le meilleur endroit où établir et faire prospérer des entreprises du secteur des technologies propres; et viendra en aide aux personnes déplacées en raison de catastrophes climatiques.

Le gouvernement prendra aussi des mesures pour préserver le patrimoine naturel du Canada. Il protégera 25 % des terres et 25 % des océans du pays d'ici 2025. De plus, il poursuivra ses efforts pour réduire la pollution plastique et aura recours à des solutions axées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques, comme planter deux milliards d'arbres pour purifier l'air et rendre les communautés plus écologiques.

Et alors que le gouvernement prend des mesures robustes pour lutter contre les changements climatiques, il travaillera avec la même ardeur afin d'acheminer les ressources canadiennes vers de nouveaux marchés et offrira un soutien inébranlable aux femmes et aux hommes qui travaillent fort dans le secteur des ressources naturelles du Canada, dont plusieurs ont été confrontés à des situations difficiles dernièrement.

### RENFORCER LA CLASSE MOYENNE

L'expérience du Canada prouve que la croissance économique constitue le moyen le plus sûr d'assurer une bonne qualité de vie à nos citoyens.

Au cours des quatre dernières années, le Canada a connu une croissance exceptionnelle. Et pendant tout ce temps, le gouvernement s'est employé à faire en sorte que tous les Canadiens profitent de la prospérité économique du pays – il a ainsi baissé les impôts, réduit la pauvreté et créé plus d'un million d'emplois.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, le gouvernement offrira encore plus de soutien à la classe moyenne et aux Canadiens les plus vulnérables, en favorisant une plus grande équité fiscale, en continuant à investir dans les gens et en stimulant l'économie.

La première mesure que le gouvernement prendra consistera à réduire les impôts de tous les Canadiens, à l'exception des plus riches, pour remettre plus d'argent aux familles de la classe moyenne et aux personnes qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement prendra en outre des mesures pour le logement. Après avoir grandement réduit la pauvreté partout au pays au cours de son dernier mandat, le gouvernement poursuivra ses investissements cruciaux dans le logement abordable. Il facilitera également l'achat d'une première habitation pour un plus grand nombre de personnes.

Le gouvernement donnera aux parents plus de temps et d'argent pour les aider à élever leurs enfants, et il améliorera l'accès aux services de garde en dehors des heures d'école, en plus de les rendre plus abordables. Le gouvernement réduira de 25 % les frais de téléphonie cellulaire et de services sans fil. Et il augmentera les pensions sur lesquelles comptent beaucoup d'aînés, ainsi que le salaire minimum fédéral.

Sachant qu'un Canada instruit est un Canada prospère, le gouvernement offrira un plus grand soutien aux étudiants, et ce, qu'il s'agisse d'un nouveau diplômé ayant de la difficulté à rembourser son prêt ou d'une personne qui retourne à l'école en milieu de carrière pour acquérir de nouvelles compétences.

Le gouvernement continuera aussi de mener un programme économique qui bâtit une économie canadienne moderne.

Cela signifie aller de l'avant avec le nouvel ALENA afin de maintenir une économie nord américaine florissante et intégrée. Dans le cadre de cet accord et d'autres accords commerciaux, les secteurs soumis à la gestion de l'offre seront pleinement et équita-

blement indemnisés; en fait, de nombreux producteurs laitiers recevront leur premier chèque ce mois-ci.

Le gouvernement va revoir les règles qui encadrent le nouvel environnement numérique, de manière à ce qu'elles soient équitables pour tout le monde.

Le gouvernement s'emploiera à éliminer les obstacles au commerce intérieur et international pour les entreprises et les producteurs agricoles, continuera à faire des investissements ambitieux dans les infrastructures et réduira les formalités administratives pour qu'il soit plus facile de créer et de faire croître une entreprise en démarrage ou une petite entreprise.

Et le gouvernement mettra en œuvre un plan financier responsable pour maintenir la vigueur et la croissance de l'économie.

### PARCOURIR LE CHEMIN DE LA RÉCONCILIATION

Tous les habitants de ce pays méritent une chance réelle et égale de réussir – et cela doit comprendre les peuples autochtones.

En 2015, le gouvernement a promis une nouvelle relation avec les Autochtones – une relation qui permettrait de procurer une meilleure qualité de vie à leurs familles et communautés.

D'énormes progrès ont été réalisés au cours des quatre dernières années, dont la levée de 87 avis à long terme d'ébullition de l'eau, la réalisation d'investissements dans l'éducation des jeunes autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, l'adoption d'une loi historique pour protéger les langues autochtones et reconnaître la compétence des Autochtones en matière de services à l'enfance et à la famille, et enfin l'achèvement des travaux de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées.

Mais nous savons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

La réconciliation avec les peuples autochtones demeure une priorité fondamentale pour ce gouvernement, et il poursuivra son travail en tant que partenaire sur le chemin de la réconciliation. Bien entendu, l'amélioration de la situation des peuples autochtones profite à tous les Canadiens.

### *Ouverture de la législature*

Entre autres, le gouvernement prendra des mesures pour élaborer conjointement et déposer un projet de loi pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au cours de la première année du nouveau mandat; poursuivra le travail visant à faire lever tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable sur les réserves d'ici 2021 et s'assurera que l'eau est potable dans les communautés des Premières Nations; élaborera conjointement un projet de loi qui fera en sorte que les peuples autochtones aient accès à des soins de santé et à des services de santé mentale de haute qualité qui tiennent compte des besoins culturels; continuera à travailler à la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que des appels à la justice découlant de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis; travaillera avec les communautés autochtones pour combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030; poursuivra les efforts de collaboration pour que les Autochtones puissent prendre en main leur destinée et prendre les décisions qui concernent leurs communautés; adoptera des mesures pour s'assurer de respecter l'esprit et l'intention des traités, des accords et d'autres ententes constructives conclus avec les Autochtones; veillera à ce que les peuples autochtones qui ont été blessés par le système d'aide à l'enfance soient indemnisés équitablement et en temps opportun; et continuera à investir dans les priorités autochtones, en collaboration avec les partenaires autochtones.

Le chemin de la réconciliation est long. Cela dit, le gouvernement, dans ses actions et ses interactions, poursuivra sur ce chemin avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

### **ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES CANADIENS**

Où qu'ils vivent, que ce soit dans de petites communautés rurales ou dans de grandes villes, dans les contreforts des Rocheuses ou dans les villages de pêcheurs du littoral, dans le Grand Nord ou le long de la frontière canado-américaine, tous les Canadiens veulent faire de leur pays un meilleur endroit où vivre pour eux-mêmes, pour leurs enfants et pour leurs communautés.

Cependant, il y a des défis à surmonter pour faire de ce monde meilleur une réalité.

Année après année, manchette après manchette, les Canadiens ont vécu de près les effets dévastateurs de la violence armée. Beaucoup trop de vies perdues, beaucoup trop de familles brisées. Il est temps de faire preuve de courage et de renforcer le contrôle des armes à feu.

Le gouvernement agira pour lutter contre les crimes commis avec des armes à feu. Il interdira les armes d'assaut de type militaire et entreprendra des démarches en vue de mettre sur pied un programme de rachat. Les municipalités et les communautés qui veulent interdire les armes de poing pourront le faire. Et le gouvernement réalisera des investissements afin d'aider les villes à lutter contre la violence liée aux gangs.

Nous sommes aujourd'hui à la veille du 30<sup>e</sup> anniversaire du meurtre horrible de 14 femmes à l'École Polytechnique de Montréal, une journée où tous les Canadiens s'arrêtent pour rendre hommage à ces femmes qui ont été tuées en raison de leur sexe. Et nous faisons le bilan des torts que la violence sexiste continue de causer à la société canadienne.

Le gouvernement en fera davantage pour lutter contre la violence sexiste au Canada, en s'appuyant sur la Stratégie contre la violence fondée sur le sexe et en collaborant avec des partenaires pour élaborer un plan d'action national.

Assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens signifie également mettre en place les bonnes mesures de soutien pour qu'ils puissent obtenir l'aide nécessaire lorsqu'ils tombent malades.

Le gouvernement améliorera les soins de santé et collaborera avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que tous les Canadiens obtiennent les soins de santé de haute qualité qu'ils méritent.

Le gouvernement œuvrera avec les provinces, les territoires, les professionnels de la santé, les experts de l'industrie et les universitaires pour faire en sorte que les Canadiens aient accès à un médecin de famille de soins de santé primaire; établira des partenariats avec les provinces, les territoires et les professionnels de la santé pour mettre en place des normes en matière de santé mentale dans les milieux de travail, et pour veiller à ce que tous les Canadiens puissent obtenir des soins en santé mentale au moment où ils en ont besoin; aidera les personnes à obtenir l'aide nécessaire en ce qui concerne la dépendance aux opioïdes et la toxicomanie. Les Canadiens sont bien conscients des grands torts causés par la consommation d'opioïdes au pays. Il faut en faire davantage, et c'est ce que nous allons faire.

Il arrive trop souvent que les Canadiens qui tombent malades soient lésés deux fois, tout d'abord lorsqu'ils tombent malades, puis lorsqu'ils ont des difficultés financières en raison du coût des médicaments.

Compte tenu de cette réalité, l'assurance-médicaments est l'élément crucial qui manque dans le modèle de soins de santé universels au Canada. Le gouvernement prendra des mesures pour créer et mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments afin que les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin.

Finalement, le gouvernement continuera de reconnaître son devoir solennel d'appuyer les personnes qui choisissent de servir dans les Forces armées canadiennes.

Dans son dernier mandat, le gouvernement a investi plus de dix milliards de dollars afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les anciens combattants.

Puis, dans cette nouvelle législature, le gouvernement s'appuiera sur le travail déjà réalisé, en améliorant le soutien aux soins de santé mentale et en prenant des mesures pour que tous les anciens combattants sans abri aient un endroit où vivre.

### **PLACER LE CANADA EN POSITION FAVORABLE POUR ASSURER SA RÉUSSITE DANS UN MONDE INCERTAIN**

Les Canadiens comptent sur leurs dirigeants pour défendre les valeurs et les intérêts qui sont essentiels à la prospérité et à la sécurité du Canada – la démocratie, les droits de la personne et le respect du droit international. Ils s'attendent à ce que le gouvernement place le Canada et ses citoyens en position favorable pour assurer leur réussite sur la scène internationale.

Le Canada est un pays commerçant, et le gouvernement sera à la recherche de possibilités pour mettre à profit le commerce, l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise canadiens.



Le Canada est un artisan de coalitions, et le gouvernement établira des partenariats avec des pays aux vues similaires pour mettre à profit à l'échelle internationale l'expertise du Canada, notamment dans des domaines comme la promotion de la démocratie et des droits de la personne, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement, ainsi que le développement et l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle.

Le Canada est un allié, et le gouvernement apportera sa contribution aux efforts multilatéraux pour faire de ce monde un endroit un peu plus sûr, juste, prospère et durable. Le gouvernement renouvelera l'engagement du Canada à l'égard de l'OTAN et du maintien de la paix dans le contexte des Nations Unies. Il défendra l'ordre international fondé sur les règles lorsque cet ordre est remis en question, surtout lorsqu'il s'agit du commerce et des enjeux numériques. Et il continuera de veiller à ce que la voix du Canada soit entendue à l'ONU et en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU.

Finalement, le Canada est un partenaire compatissant, et le gouvernement fournira des ressources ciblées pour l'aide au développement international, notamment pour investir dans l'éducation et l'égalité des sexes. Il aidera les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde à améliorer leur qualité de vie et à ensuite devenir de solides partenaires du Canada.

Chers parlementaires, les Canadiens comptent sur vous pour lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

Et je sais que vous pouvez y arriver grâce à votre bonne volonté, à votre humilité et à votre empressement à travailler ensemble. N'hésitez pas à fixer des exigences plus ambitieuses en ce qui a trait à la façon de faire de la politique au pays. Après tout, le gouvernement sait qu'il doit travailler avec les parlementaires pour obtenir des résultats.

Le mandat de cette récente élection est un point de départ, et non le dernier mot. Le gouvernement est réceptif aux nouvelles idées provenant de tous les parlementaires, les parties intéressées, les fonctionnaires et les Canadiens – des idées comme les soins dentaires universels méritent d'être étudiées, et j'encourage le Parlement à le faire.

Que ce soit de lutter contre le blanchiment d'argent ou de rendre les prestations parentales exemptes d'impôt, il y a de bonnes idées dans tous les partis, et ce gouvernement est prêt à apprendre de vous et à travailler avec vous au cours des prochaines années.

De l'avis de certains, les gouvernements minoritaires sont incapables d'obtenir des résultats, mais l'histoire du Canada brosse tout un autre tableau.

Le Parlement du Canada est l'une des institutions les plus tenaces et vitales du monde démocratique. Il a permis de créer une excellente qualité de vie pour les Canadiens – en situation de crise et de prospérité, sous des gouvernements majoritaires et minoritaires.

Le 31 décembre 1966, le premier ministre Lester B. Pearson soulignait la nouvelle année lors des célébrations du centenaire du Canada et a allumé la flamme du centenaire devant les immeubles du Parlement pour la première fois. Lors de son allocution, il a dit:

### *Travaux des subsides*

« *Aujourd'hui, nous entamons un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays. Que le bilan de ce chapitre soit un bilan de coopération et non de conflits; de dévouement et non de division; de service, et non d'individualisme; de ce que l'on peut offrir; et non de ce que l'on peut obtenir. Travaillons ensemble, en tant que Canadiens, pour que notre pays soit digne de son passé glorieux et certain de son fier avenir.* »

Au cours de cette 43<sup>e</sup> législature, vous serez en désaccord sur de nombreux sujets. Mais, plus souvent encore, vous parviendrez à des consensus. Concentrez-vous sur votre but commun: offrir une vie meilleure aux personnes que vous servez.

N'oubliez pas que c'est un honneur de siéger au Parlement. Prouvez aux Canadiens que vous êtes dignes de vos fonctions, et que vous êtes des gardiens dignes du Parlement.

Mesdames et messieurs les députés, vous serez appelés à voter les crédits nécessaires au financement des services et des dépenses approuvées par le Parlement.

Honorables sénateurs et sénatrices, mesdames et messieurs les députés, puisse la Divine Providence vous guider dans l'accomplissement de vos devoirs et l'exercice de vos responsabilités.

• (1635)

[Français]

**Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.)** propose:

Que le discours du Trône que Son Excellence a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui.

(La motion est adoptée.)

**Le Président:** Je désire informer la Chambre qu'en conformité d'une demande faite par le gouvernement, conformément à l'article 55(1) du Règlement, la présidence a fait publier un Feuilleton spécial donnant avis de motions émanant du gouvernement. Je dépose donc sur le bureau le document pertinent.

\* \* \*

### LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les députés suivants ont été nommés à titre de membres du Bureau de régie interne, aux fins et en vertu des dispositions du paragraphe 50(2) de la Loi sur le Parlement du Canada. Il s'agit des honorables Dominic LeBlanc et Pablo Rodriguez, membres du Conseil privé de la Reine; des honorables Mark Holland et Ginette Petitpas Taylor, représentants du caucus du parti gouvernemental; des honorables Candice Bergen et Mark Strahl, représentants du caucus du Parti conservateur; de Mme Claude DeBellefeuille, représentante du caucus du Bloc québécois; et de M. Peter Julian, représentant du caucus du Nouveau Parti démocratique.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DES SUBSIDES

**L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.):** Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre étudie les travaux des subsides à sa prochaine séance.

*L'Adresse*

(La motion est adoptée.)

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Monsieur le Président, pendant que je suis ici, ayant moi-même été un page en 1984, j'aimerais souligner avec grand plaisir la présence de la nouvelle cohorte de pages et les remercier à l'avance pour les travaux et les services importants qu'ils rendront à la Chambre.

[Traduction]

**Le Président:** Je dois informer la Chambre qu'il y aura au total un jour désigné au cours de la période des crédits se terminant le 10 décembre 2019.

\* \* \*

### LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) DE 2019-2020

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence la gouverneure générale transmet le budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que,

a) nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, jusqu'au mardi 10 décembre 2019,

i. l'article 81(5) du Règlement soit modifié comme suit:

Un budget supplémentaire des dépenses est réputé renvoyé à un comité plénier de la Chambre dès sa présentation à la Chambre. Un comité plénier doit étudier ce budget et en faire rapport, ou est réputé en avoir fait rapport, à la Chambre au plus tard un jour de séance avant la dernière séance ou le dernier jour désigné de la période en cours.

Au jour désigné par un ministre de la Couronne, un comité plénier de la Chambre examine pendant au plus quatre heures le budget supplémentaire des dépenses à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

Durant la période prévue pour l'étude des crédits, aucun député n'aura la parole pendant plus de 15 minutes à la fois, ce qui comprend au plus 10 minutes pour participer au débat.

Ces 15 minutes peuvent servir à participer au débat et à poser des questions au ministre ou au secrétaire parlementaire agissant au nom du ministre. Quand la parole est accordée à un député, celui-ci indique comment les 15 minutes seront réparties.

À l'expiration de la période réservée à l'étude visée par le présent paragraphe, le comité lève la séance, il est réputé avoir été fait rapport du budget étudié, et la Chambre ajourne immédiatement au jour de séance suivant. »;

(ii) l'article 81(14)a) soit modifié par substitution, aux mots « ainsi que des motions visant à rétablir tout poste du budget » des mots:

« et de 24 heures pour des motions visant à rétablir tout poste du budget »;

(iii) l'article 54(1) soit modifié par adjonction de ce qui suit:

« Un avis concernant les motions visant à rétablir tout poste du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020, est déposé sur le bureau, ou déposé auprès du greffier, dans les quatre heures après l'achèvement de l'étude dudit budget supplémentaire en comité plénier et imprimé au Feuilleton des avis du même jour. »;

● (1640)

[Français]

b) nonobstant l'article 83.1 du Règlement, le Comité permanent des finances soit autorisé à présenter son rapport sur les consultations pré-budgétaires au plus tard le 28 février 2020;

c) nonobstant tout article du Règlement, pour la session courante, lorsqu'un vote par appel nominal doit avoir lieu un mardi, un mercredi ou un jeudi, à l'exception des votes par appel nominal différés à la conclusion des questions orales, la sonnerie d'appel des députés fonctionnera pendant au plus 30 minutes;

d) le jeudi 5 décembre 2019, la Chambre continue de siéger au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien jusqu'à l'ajournement du débat sur l'adresse en réponse du discours du Trône;

e) le vendredi 6 décembre 2019, la Chambre se réunisse à 9 h 30 pour permettre à un député de chaque parti reconnu et à un député du Parti vert de chacun faire une déclaration d'une période maximale de cinq minutes à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des événements à l'École Polytechnique de Montréal et que la Chambre observe par la suite un moment de silence et procèdera ensuite à l'ordre du jour.

**Le Président:** L'honorable ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

[Traduction]

**Le Président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

---

## DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

### L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre passe à l'étude du discours prononcé par Son Excellence la gouverneure générale à l'ouverture de la session.

**Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.):** Monsieur le Président, je ne vous cacherai pas que je suis un peu nerveuse.

J'aimerais commencer mon allocution en prenant un instant pour féliciter le Président de son élection. Il ne fait aucun doute qu'il sera un Président juste et impartial que les parlementaires et les Canadiens respecteront.

Je suis honorée d'être ici, à la Chambre des communes, aujourd'hui, afin de représenter les citoyens de Brome—Missisquoi. Je tiens d'ailleurs à les remercier de m'avoir fait confiance et de m'avoir élue en tant que députée. Je leur en suis très reconnaissante et je travaillerai d'arrache-pied pour bien représenter l'ensemble de nos citoyens au cours de mon mandat.

Quand j'ai pris la décision de faire le saut en politique, j'avais un objectif triple: aider les autres, écouter les gens et essayer de faire une différence. Je veux amener tout ce que j'ai appris dans le sport au secteur public pour être encore plus près des gens. Je crois que le gouvernement a la même approche, en ce sens qu'il veut bâtir sur ses acquis et ses apprentissages pour être plus près de la population canadienne et pour bien répondre à ses besoins.

*L'Adresse*

Lors des quatre dernières années, le gouvernement libéral a fait des progrès concrets en agissant pour investir dans la classe moyenne, pour faire croître une économie qui profite à tous et pour protéger l'environnement. Toutefois, il a encore beaucoup à faire. En octobre, les Canadiens ont fait le choix d'avancer et de miser sur les progrès réalisés, tout en rappelant aux parlementaires l'importance de travailler ensemble, de mettre la communauté en premier et de trouver des terrains d'entente.

Comme son Excellence la gouverneure générale l'a mentionné, les Canadiens nous ont donné le mandat de gouverner le pays, mais nous ne pourrions pas remplir ce mandat sans travailler ensemble. Notre gouvernement est résolu à collaborer avec les autres partis de la Chambre, de même qu'avec les administrations provinciales et municipales, afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour les Canadiens et les Canadiennes.

La population canadienne veut un gouvernement qui se concentre sur les enjeux qui sont près d'eux, comme le renforcement de la classe moyenne et l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin, la lutte contre les changements climatiques ainsi que la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Dans le présent discours du Trône, notre gouvernement s'engage à poser des gestes concrets relativement à ce qu'on peut qualifier du plus grand défi de notre époque, soit les changements climatiques. Pour ce faire, notre gouvernement s'engage à fixer l'objectif d'atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Je comprends que cet objectif est ambitieux, mais il est aussi nécessaire, tant sur le plan de la protection environnementale que pour la croissance économique du pays.

Au sujet de l'environnement, le gouvernement mettra en place des mesures afin de préserver le patrimoine naturel du Canada. Je suis certaine que mes concitoyens de Brome—Missisquoi en sont très heureux, considérant que notre belle circonscription compte deux lacs frontaliers qui sont des sources d'eau potable pour nos communautés, soit le lac Memphrémagog et le lac Champlain. Grâce à l'engagement du gouvernement de rendre les communautés plus écologiques, de purifier l'air et d'avoir des solutions axées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques, nous pouvons fièrement regarder vers un avenir plus vert pour nos communautés.

En parlant de nos communautés, il est important de se rappeler que ces dernières sont composées d'individus qui font face à différents défis, tant sur le plan social que sur le plan économique. Notre gouvernement s'engage très rapidement à réduire l'impôt des Canadiens afin de remettre plus d'argent aux familles de la classe moyenne et aux personnes qui en ont le plus besoin.

D'ailleurs, les solutions aux problèmes et aux défis de demain devront être trouvées par les futurs leaders du Canada. Conséquemment, notre gouvernement offrira un plus grand soutien aux étudiants, cela va du nouveau diplômé qui a de la difficulté à rembourser son prêt à la personne qui doit retourner à l'école afin de faire l'acquisition de nouvelles compétences. Nous nous engageons à être présents pour les étudiants canadiens.

• (1645)

Toutefois, avant que ces personnes ne deviennent des étudiants, elles seront des enfants qui auront besoin de services et de la présence de leurs parents. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à donner plus de temps et d'argent aux parents afin de les aider à élever les Canadiens de demain. Pour ce faire, notre gouver-

nement s'engage à améliorer l'accès aux services de garde, et ce, tant sur le plan des heures auxquelles ils seront offerts que sur celui de leur accessibilité financière.

Le gouvernement a à cœur nos aînés et les travailleurs du Canada. Le gouvernement veillera de deux façons à leur bien-être: en augmentant les pensions et le salaire minimum fédéral.

De plus, la poursuite annoncée des investissements du gouvernement en matière de logement abordable et la facilitation de l'achat d'une première habitation permettront d'aider les Canadiens à avoir un toit sous lequel dormir.

Enfin, notre gouvernement allégera le fardeau financier des ménages en réduisant de 25 % les frais de téléphonie cellulaire et des services sans fil.

Le bien-être des Canadiens et des Canadiennes n'est pas qu'une question de revenus, de conciliation travail-famille ou d'accès au logement. C'est aussi une question d'accès aux soins dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. C'est pour cette raison que notre gouvernement travaillera de concert avec les provinces et les territoires afin d'améliorer les soins de santé pour les Canadiens, que ce soit en facilitant l'accès à un médecin de famille ou par la mise en place de normes en matière de santé mentale dans les milieux de travail.

Comme le mentionne le discours du Trône, les Canadiens et les Canadiennes qui tombent malades font souvent face à deux épreuves. La première est de devoir affronter la maladie, la seconde est d'avoir des difficultés financières liées aux coûts des médicaments. C'est pourquoi notre gouvernement s'engage à prendre des mesures visant à créer et à mettre en place un régime d'assurance médicaments.

Depuis le début de mon allocution, je parle des membres de la communauté canadienne, mais qui sont-ils exactement?

Ce sont des jeunes, des aînés, des travailleurs, des étudiants et des parents. Ce sont aussi des innovateurs, des agriculteurs, des artistes ou des entrepreneurs. Ce sont nos familles et nos voisins. Pour que tous puissent s'épanouir et que le Canada s'épanouisse avec eux, il est nécessaire que notre gouvernement mène un programme économique visant à bâtir une économie moderne pour le Canada.

Comment bâtir une économie moderne? On le fait en maintenant une économie nord-américaine florissante et intégrée. On le fait en révisant les règles entourant le nouvel environnement numérique afin qu'elles soient équitables pour tous et pour toutes. On le fait aussi en éliminant les obstacles au commerce intérieur ou international, en investissant dans les infrastructures et en facilitant la création et la croissance d'entreprises en démarrage ou de petites entreprises. Enfin, on le fait en mettant en place un plan financier pour maintenir la vigueur et la croissance de notre économie. C'est d'ailleurs ce que notre gouvernement s'est engagé à faire dans le cadre du présent discours du Trône.

La communauté canadienne inclut aussi les peuples autochtones, qui font trop souvent face à des préoccupations plus spécifiques que celles que je mentionne depuis le début de mon discours. Pourtant, comme l'a rappelé Son Excellence la gouverneure générale, c'est le génie autochtone qui a permis à notre pays de se développer et de s'épanouir. Alliées à leur esprit de communauté, les connaissances des peuples autochtones devraient continuer de guider nos actions.

### *L'Adresse*

Pour continuer de bénéficier des connaissances des peuples autochtones, il est important que l'effort de réconciliation entamé lors de la précédente législature se poursuive et s'intensifie. C'est pour cette raison que notre gouvernement a indiqué que la réconciliation avec les peuples autochtones constituait l'une de ses priorités fondamentales et qu'il continuerait la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et des appels à la justice résultant de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Parmi les mesures proposées dans le discours du Trône, je suis particulièrement fière de notre engagement à mettre en avant l'élaboration et le dépôt d'un projet de loi visant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et ce, durant la première année du présent mandat.

Trop longtemps, les peuples autochtones ont vécu dans des conditions peu enviables.

● (1650)

C'est pour cette raison que notre gouvernement s'engage à poursuivre le travail pour faire lever tous les avis à long terme en ce qui a trait à la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici 2021. Il s'assurera que l'eau est potable dans les communautés des Premières Nations. C'est aussi pour cette raison que le gouvernement travaillera avec les communautés autochtones pour combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030 et qu'il présentera un projet de loi visant à ce que les peuples autochtones aient accès à des soins de santé et des services de santé mentale de qualité supérieure tenant compte des besoins culturels.

Notre gouvernement poursuivra les efforts de collaboration avec les peuples autochtones dans la conception de ces mesures de même que dans l'adoption des mesures visant à s'assurer de respecter l'esprit et l'intention des traités, des accords et d'autres ententes constructives qui ont été conclues avec les Autochtones.

Comme je l'ai mentionné précédemment, les Canadiens et Canadiennes veulent un gouvernement qui assure leur sécurité. Conséquemment, le gouvernement s'engage à en faire plus pour lutter contre la violence sexiste au Canada, que ce soit en collaborant avec des partenaires afin de mettre en œuvre un plan d'action national ou en s'appuyant sur la stratégie contre la violence fondée sur le sexe.

Par ailleurs, les crimes commis avec une arme à feu sont un fléau présent sur le territoire canadien. C'est pourquoi le gouvernement interdira les armes d'assaut de type militaire et permettra aux municipalités et aux communautés désirant interdire les armes de poing de le faire.

Depuis le début de mon discours, je parle de la communauté tant sur le plan local que national. Il est important de nous rappeler que nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté et que, conséquemment, le Canada doit assumer son rôle au sein de la communauté mondiale. La population canadienne est une population généreuse et pleine de compassion. Elle juge le partage important et est empreinte d'une conscience environnementale.

Comme l'a indiqué la gouverneure générale, les Canadiens et les Canadiennes comptent sur leurs dirigeants pour défendre leurs valeurs et leurs intérêts, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale. Voilà pourquoi j'applaudis à l'annonce de notre gouvernement concernant l'établissement de partenariats avec des pays qui partagent nos valeurs et notre vision afin que le monde puisse profiter

de l'expertise du Canada dans plusieurs domaines tels que la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et la promotion des droits de la personne et de la démocratie.

Je crois personnellement que l'intérêt du gouvernement envers les franges de la population étant le plus dans le besoin peut aussi se transposer à l'échelle internationale. Je crois que le gouvernement partage mon point de vue, car il vient de s'engager à fournir des ressources pour le développement international, notamment pour investir dans l'éducation et l'égalité des sexes, tout en aidant les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à améliorer leur qualité de vie.

Sur une note plus personnelle, j'ai confiance en nos régions, nos jeunes, nos créateurs et nos entrepreneurs. Les gens qui nous entourent doivent rester au cœur de nos priorités et nous servir d'inspiration dans notre travail quotidien. J'ai travaillé fort au cours des dernières années pour en arriver où je suis aujourd'hui. J'ai fait preuve de détermination durant toute ma vie afin de dépasser mes limites, mais je l'ai toujours fait grâce à l'appui de ceux qui m'entourent. En tant que députée, j'ai bien l'intention de continuer à avancer vite, avec la même vigueur et la même détermination que je l'ai fait précédemment. C'est pourquoi j'ai confiance en notre gouvernement. Je crois qu'il est le véhicule qui m'aidera le mieux à faire avancer ma circonscription et mon pays.

Toutefois, s'il y a une chose que mon passé d'athlète m'a apprise, c'est qu'il est beaucoup plus facile d'avancer en équipe qu'en faisant cavalier seul. Bien souvent, les réalisations en sont encore plus savoureuses. C'est donc avec fébrilité que j'anticipe l'occasion de travailler avec les députés des deux côtés de la Chambre afin d'améliorer le sort des Canadiens et des Canadiennes d'un océan à l'autre.

● (1655)

Je propose, avec l'appui de l'honorable députée de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à son Excellence la gouverneure générale du Canada:

À Son Excellence la très honorable Julie Payette, Chancelière et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelière et Commandeure de l'Ordre du mérite militaire, Chancelière et Commandeure de l'Ordre du mérite des corps policiers, Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que Votre Excellence avez adressé aux deux Chambres du Parlement.

● (1700)

**M. Richard Lehoux (Beauce, PCC):** Monsieur le Président, permettez-moi de remercier tous les électeurs de la circonscription de Beauce, que je suis très fier de représenter. C'est le berceau de l'entrepreneuriat. Les petites et moyennes entreprises sont un des piliers importants de notre économie, plus particulièrement dans les régions. Ces PME donnent de l'emploi à des centaines de milliers de gens et créent de la richesse partout au pays.

Malheureusement, ce gouvernement les a attaquées de front en affirmant qu'elles servaient à payer moins d'impôt. Cela est un affront, quand on sait que ce sont souvent les entreprises familiales qui travaillent d'arrache-pied pour joindre les deux bouts. Une des demandes des quelque 200 000 PME est justement que le gouvernement réduise la paperasserie qui les empêche de réussir.

*L'Adresse*

Est-ce que le gouvernement va enfin le comprendre et aider les PME du pays, au lieu de les insulter et de leur mettre des bâtons dans les roues?

**Mme Lyne Bessette:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Comme je le disais dans mon allocution, l'objectif du gouvernement est vraiment de travailler en équipe. Je pense que toutes les préoccupations seront étudiées en équipe et que nous pourrions trouver une solution.

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Monsieur le Président, je suis heureuse de voir que la lutte contre les changements climatiques fait partie des priorités du gouvernement. Chez nous, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, comme partout ailleurs, on ressent déjà les effets les plus néfastes des changements climatiques. Les gens d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia voient l'érosion de leurs berges s'accélérer et les agriculteurs voient leurs récoltes affectées par l'imprévisibilité du climat. Force est d'admettre que le gouvernement essaie de plaire à tout le monde en essayant d'allier la croissance économique de certaines industries polluantes à la lutte contre les changements climatiques. Ce sont deux combats qui ne peuvent évidemment pas être menés parallèlement. Il faut investir à d'autres endroits que dans les Trans Mountain de ce monde.

Comment le gouvernement compte-t-il atteindre ses ambitieuses cibles en matière de lutte contre les changements climatiques s'il continue à investir dans des projets qui sont néfastes pour notre environnement?

**Mme Lyne Bessette:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je comprends très bien son point de vue parce que je viens moi-même d'une circonscription où il y a des lacs, des rivières et énormément de plans d'eau. Nous avons les mêmes problèmes et c'est une question que je vais moi aussi poser au gouvernement. Je crois que nous serons capables de trouver ensemble des solutions.

[Traduction]

**M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais vous féliciter d'avoir été nommé à ce poste, et je me permets également de féliciter ma collègue de son discours.

Je peux comprendre l'enthousiasme de la députée, même si je ne le partage pas. Les Canadiens ont besoin de mesures concrètes et ils en ont besoin maintenant. Ces propos sont du réchauffé.

J'ai quelques questions. Est-ce que le gouvernement va agir maintenant en matière de réconciliation et cesser de traîner des enfants autochtones devant les tribunaux? Est-ce que le gouvernement va agir maintenant au sujet des changements climatiques plutôt que d'attendre jusqu'en 2050? Est-ce que le gouvernement va agir maintenant au sujet du logement abordable, et notamment des logements sociaux? Est-ce que le gouvernement va agir au sujet d'un système d'assurance-médicaments véritablement national, public et complet?

• (1705)

**Mme Lyne Bessette:** Monsieur le Président, le gouvernement libéral est prêt à faire ce qu'il faut en matière d'environnement. Il y a beaucoup à faire, mais le gouvernement est prêt. Il espère que le travail nécessaire à la concrétisation des objectifs énoncés pourra se faire dans un climat de collaboration.

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Monsieur le Président, à l'occasion de ma toute première question à la Chambre des communes, j'aimerais en profiter pour remercier les gens de Kildonan—St. Paul. Ils m'ont donné le mandat de me battre pour les Canadiens ordinaires, et j'ai bien l'intention de respecter ce mandat.

Comme nous le savons, l'avenir ne s'annonce pas rose sur la planète économique. Or, nous avons pu entendre aujourd'hui que le gouvernement n'a qu'une seule idée: dépenser encore plus de fonds publics. Même si le gouvernement dépense sans compter comme jamais, il n'aide en rien les gens à améliorer leur sort.

Presque la moitié des Canadiens sont à 200 \$ près de ne pas arriver à payer leurs factures. Pendant ce temps, le gouvernement libéral agit de manière à faire augmenter le coût de la vie et compromet l'avenir du Canadien moyen et des jeunes Canadiens. Les augmentations de coûts ne changent peut-être pas grand-chose pour les millionnaires comme le premier ministre et bon nombre de ses collègues, mais la population canadienne, elle, n'a pas les moyens de payer plus. Voilà la réalité.

La députée d'en face peut-elle nous expliquer pourquoi le programme du gouvernement libéral ne tient pas du tout compte des difficultés financières qu'éprouvent les familles canadiennes?

**Le Président:** Avant de passer à la réponse, j'aimerais rappeler à la députée que les attaques personnelles ne sont pas très productives. J'espère qu'on tiendra compte de mon observation.

La députée de Brome—Missisquoi a la parole.

**Mme Lyne Bessette:** Monsieur le Président, le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour tenter de réduire les taxes et l'impôt sur le revenu pour les familles de la classe moyenne. Nous allons continuer dans cette voie.

Espérons que nous pourrions tous travailler ensemble pour rendre tout le monde heureux, ce qui est presque impossible, mais nous allons tenter de parvenir à l'égalité et à l'unité.

[Français]

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de saluer chaleureusement les électeurs de Saint-Hyacinthe—Bagot qui m'ont accordé leur confiance le 21 octobre dernier. Je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de la tâche qu'ils m'ont confiée.

Il y a un proverbe oriental qui dit que la santé, c'est le trésor de la vie. En matière de santé, le discours du Trône présente de belles intentions. Nous en sommes contents et pour cause, puisque beaucoup de nos concitoyens nous font part de leurs inquiétudes à ce sujet. Il faut cependant que les bottines suivent les babines et que les bonnes intentions débouchent sur des solutions.

Il y a une façon de s'y prendre qui respecte la compétence du Québec. Il s'agirait d'augmenter les transferts fédéraux aux provinces, lesquelles assument la pression de la hausse des coûts en santé.

Lundi dernier, dans le cadre de la réunion du Conseil de la fédération, tant le gouvernement du Québec que ceux des provinces canadiennes se sont entendus pour réclamer une hausse des transferts en santé.

Le gouvernement s'engage-t-il à donner suite à cette demande?

*L'Adresse*

**Mme Lyne Bessette:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Il m'est difficile d'y répondre, par contre, ayant été une athlète olympique pendant plusieurs années, je peux dire que la santé me tient à cœur et qu'elle a une grande importance dans ma vie. Je peux lui assurer que, du côté de la santé, le gouvernement va faire ce qu'il faut pour essayer d'aider les provinces afin que les Canadiens et les Canadiennes soient en santé et puissent profiter de leur magnifique pays.

• (1710)

[Traduction]

**Le Président:** Avant de reprendre le débat, je tiens à rappeler aux députés d'avoir l'oeil sur la présidence lorsqu'ils prononcent un discours. J'ai une horloge ici qui m'indique combien de temps il reste. Habituellement, dans le cas d'un discours de vingt minutes, je donne un signal quand il reste cinq minutes, un autre à trois minutes de la fin, puis un dernier quand il reste une minute. S'il s'agit d'un discours de dix minutes, j'indique qu'il reste trois minutes, puis une seule. Les députés peuvent ainsi avoir une idée du temps qu'il leur reste. Je sais que certains d'entre vous sont nouveaux ici et qu'il leur faudra un certain temps avant d'être tout à fait à l'aise, mais j'ai pensé qu'un tel mécanisme nous rendra la vie plus facile. Cela permettra à tous les députés de respecter leur temps de parole et d'avoir une expérience un peu plus agréable.

Nous reprenons le débat. Le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country a la parole.

**M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous féliciter pour votre élection à la présidence aujourd'hui. Vous jouez un rôle de premier plan dans le travail que nous faisons tous ici, et je vous souhaite bonne chance.

[Le député s'exprime en salish ainsi qu'il suit:]

Tanúyap. Áma s7ats?xentumúlhana! Ch'ich'iyit tula te shishalh.

[Le député fournit une version en anglais dont voici la traduction:]

Je suis heureux de tous vous voir, et je vous salue au nom de la nation shishalh.

[Traduction]

C'est un honneur de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui et d'appuyer la motion de mon estimée collègue la députée de Brome—Missisquoi relativement à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Les Canadiens ont confié au gouvernement un mandat ambitieux: améliorer leur vie, renforcer notre pays, et consolider la place qu'il occupe dans le monde. Le discours du Trône prononcé aujourd'hui fournit au gouvernement une feuille de route pour atteindre ces objectifs. Au cours des prochaines minutes, je vais exposer avec fierté plusieurs des moyens que nous allons prendre pour suivre cette feuille de route.

Dans un premier temps, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux habitants de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country. Ils m'ont accordé le privilège de les représenter à la Chambre des communes en tant que député. Je remercie mes concitoyens de m'avoir accordé leur confiance. Je suis reconnaissant aux habitants des quatre coins de ma grande circonscription dont la po-

pulation est très diversifiée. J'aimerais saluer les collectivités florissantes qui se trouvent à Pemberton, le long de la Sunshine Coast et sur l'île Bowen. Tant que je siégerai à la Chambre, je n'oublierai jamais que je suis ici pour servir les habitants de ma circonscription et contribuer à bâtir un Canada meilleur.

Avant d'aller plus loin, je tiens aussi à remercier tout particulièrement les membres de ma famille, surtout ma conjointe Nicole, qui m'ont appuyé dans cette entreprise et ont fréquemment déployé des efforts soutenus en coulisse, ce qui est souvent une tâche ingrate.

Selon moi, le discours du Trône nous a rappelé à tous les responsabilités qui nous ont été confiées. Lors des élections d'octobre dernier, des millions de Canadiens ont voté et ils nous ont envoyé un message très clair: ils veulent que les politiciens accordent la priorité à l'intérêt public. Ils veulent que nous collaborions dans les dossiers qui leur tiennent à cœur, de même qu'à leur famille et aux gens de leur région. Ils ont élu un gouvernement minoritaire en lui confiant un programme important: lutter contre les changements climatiques; renforcer la classe moyenne; favoriser la création de bons emplois bien rémunérés; rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens; continuer sans relâche sur la voie de la réconciliation avec les Autochtones; rendre les rues plus sûres en réduisant la violence liée aux armes à feu; consolider le système de santé et le moderniser pour l'adapter au XXI<sup>e</sup> siècle; fournir davantage de logements abordables; investir dans les infrastructures, les transports en commun, la recherche et l'innovation; et asseoir la réputation du Canada dans le monde. Ce ne sont là que quelques-uns des grands défis qui nous attendent. Or, ces défis ne sont pas seulement l'affaire du gouvernement: ils sont l'affaire de tous les parlementaires. C'est aussi simple que cela. Nous avons tous le mandat de trouver un terrain d'entente au cours de la présente législature.

Le gouvernement entend ne ménager aucun effort pour faire des progrès historiques à tous ces égards. Je suis d'ailleurs convaincu qu'avec de la bonne volonté, mes collègues de tous les partis sauront travailler main dans la main pour apporter les changements que réclament les Canadiens. Pour tout dire, je sais que nous sommes capables, nous, parlementaires, d'unir nos efforts. J'en ai eu la preuve avant d'être élu député, dans le cadre de mon travail en tant qu'avocat spécialisé en environnement et en gestion des ressources naturelles. J'ai vu de mes yeux tout ce qui peut arriver quand les gens décident de collaborer. Que ce soit pour l'ONU ou pour divers organismes de développement international, j'ai aidé des gouvernements de partout dans le monde à améliorer la gestion des écosystèmes aquatiques et la gouvernance du secteur des ressources naturelles. J'ai représenté des Premières Nations, des municipalités, des petites entreprises et des organismes à but non lucratif dans toutes sortes de causes touchant le droit de l'environnement et des sociétés.

Ce n'est pas rare que les gens réunis autour d'une même table aient des intérêts extrêmement différents, mais il n'y a rien d'irréaliste à penser qu'ils repartent avec des ambitions et des objectifs communs. Ce genre de chose se produit partout au pays, et elle peut se produire ici aussi, à la Chambre des communes. Cet esprit de collaboration peut même inciter les dirigeants de partout au Canada à mettre la main à la pâte pour trouver des solutions communes aux défis que nous sommes tous appelés à relever.

Je suis né et j'ai grandi dans West Vancouver et dans le district de Sunshine Coast, alors je suis ravi que le discours du Trône ait dit sans équivoque que toutes les régions du pays sont importantes et qu'il faut tenir compte des besoins propres à chacune. Le gouvernement est conscient que les soucis économiques qu'éprouvent les Canadiens de certaines régions sont bien réels, et il est là pour les écouter.

• (1715)

Les Canadiens peuvent être certains que le gouvernement travaillera avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, les intervenants, les industries et la population pour trouver des solutions dans ce dossier.

Le plus grand défi du pays, et je dirais même de tous les pays, est la lutte contre les changements climatiques. Les données scientifiques au sujet de la menace croissante pour la planète sont claires et indéniables. Nous en ressentons déjà les conséquences: des inondations et des feux de forêt dévastateurs, l'érosion côtière et la pollution des océans.

Les ravages auxquels nous sommes exposés aujourd'hui ne font qu'empirer et la situation dégènera de plus en plus rapidement au fil des ans. Le monde que nous léguons à nos enfants et nos petits-enfants sera probablement bien différent de celui dans lequel nous avons grandi. Nous sommes conscients de cette menace. Nous devons agir. Nous devons faire de notre mieux pour la braver.

Je crois fermement au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques du gouvernement. J'entends miser sur ce plan sans précédent pour que les entreprises canadiennes saisissent les excellentes possibilités économiques découlant de la transition vers l'économie propre du XXI<sup>e</sup> siècle.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a assuré un leadership national en matière de lutte contre les changements climatiques. Lors des élections d'octobre, une majorité claire de Canadiens a voté en faveur de mesures ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques.

Comme le discours du Trône l'indique clairement, le gouvernement obtiendra des résultats. Nous nous fixerons comme objectif d'atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050. C'est un objectif ambitieux mais nécessaire, tant pour la protection de l'environnement que pour la croissance économique. Nous agissons déjà comme chef de file en vue d'assurer une tarification de la pollution partout au pays, et nous continuerons de collaborer avec nos partenaires afin de réduire les émissions dans les prochaines années.

Mentionnons aussi d'autres mesures importantes que prendra le gouvernement. Nous contribuerons à rendre les habitations éco-énergétiques plus abordables. Nous faciliterons l'achat de véhicules zéro émission. Soulignons que Whistler est à l'avant-garde pour ce qui est d'adopter de nouveaux modes de transport. Le mois dernier, j'ai participé au sommet sur les véhicules électriques et la durabilité de l'environnement qui se tenait à Whistler. J'y ai parlé de collaborations possibles entre les gouvernements et les entreprises en vue d'atteindre la cible de zéro émission.

Nous travaillerons afin que chaque communauté ait accès à une énergie propre et abordable. Nous collaborerons avec les entreprises pour faciliter la transition vers des technologies propres. Je pense par exemple à une entreprise de Squamish, Huron Clean Energy, qui s'attaque de front à la crise climatique. C'est l'une des organisations qui produisent la technologie et les solutions néces-

### *L'Adresse*

saires à notre transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Et comme c'est un chef de file en matière de captage du carbone, ma circonscription est devenue un centre névralgique des technologies propres.

Au cours des quatre dernières années, notre pays a connu une forte croissance, mais trop de Canadiens ont de la difficulté à suivre l'augmentation du coût de la vie. Le gouvernement est déterminé à prendre des mesures pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Le discours du Trône indique certains des domaines où nous prendrons des mesures pour les citoyens.

Nous réduirons l'impôt de tous les Canadiens, sauf les plus fortunés. Il restera donc plus d'argent dans les poches des Canadiens qui travaillent fort et qui en ont le plus besoin.

Nous poursuivrons notre travail en injectant d'importantes sommes dans le logement abordable. Comme trop de Canadiens sont incapables d'acheter une première habitation, nous présenterons aussi des mesures pour qu'il soit plus facile à plus de gens de devenir propriétaires.

Le gouvernement prendra des mesures pour répondre aux préoccupations des travailleurs, des familles et des personnes âgées. Nous aiderons les parents à disposer du temps et de l'argent dont ils ont besoin pour élever leurs enfants. Nous aiderons les étudiants qui doivent assumer le coût d'études supérieures ou d'une formation professionnelle. Nous hausserons le salaire minimum fédéral. Nous réduirons les factures de cellulaires de 25 %. Nous bonifierons les pensions des personnes âgées.

Tout en prenant ces mesures, nous irons de l'avant avec la mise en oeuvre d'un programme économique qui profitera à tous les Canadiens au cours des prochaines années.

Le gouvernement s'engage à mettre en oeuvre le nouvel ALENA avec les États-Unis et le Mexique. Nous allons continuer à investir de manière considérable dans les infrastructures. Nous allons nous employer à faire tomber les barrières commerciales qui entravent la réussite des entreprises et des exploitations agricoles au pays et à l'étranger.

Ce faisant, le gouvernement demeurera résolu à faire croître l'économie avec un plan fiscal responsable.

• (1720)

Le discours du Trône met l'accent sur un autre pilier du programme gouvernemental. Il y a quatre ans, nous avons promis d'engager le Canada dans la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones. Notre pays a trop longtemps négligé de prendre les mesures nécessaires pour donner aux peuples autochtones une véritable chance de réussir. Nous avons déclaré que cela devait changer et nous avons fait les premiers pas dans la voie de la réconciliation.

Certes, il y a encore beaucoup de chemin à faire, mais des progrès véritables ont été réalisés en quatre ans seulement. Au total, 87 avis à long terme de faire bouillir l'eau ont été levés. Le financement de l'éducation des Premières Nations est désormais plus équitable. Le Parlement a adopté une loi pour protéger les langues autochtones et affirmer la compétence des Autochtones en matière de services à l'enfance et à la famille. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a tenu d'importantes audiences et publié un rapport. Ce n'est qu'un début, cependant. Le travail de réconciliation n'est pas terminé.

### *L'Adresse*

Le gouvernement est déterminé à en faire davantage et je vais donner quelques exemples. Nous travaillerons à l'élimination à long terme de tous les avis sur la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici 2021. Dans la première année de notre mandat, nous allons élaborer, en partenariat, et déposer un projet de loi pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous allons aussi élaborer en partenariat un projet de loi pour que les peuples autochtones aient accès à d'excellents soins en santé mentale qui tiennent compte de leur culture ainsi qu'à des services de santé de qualité. Nous allons veiller à ce que les peuples autochtones qui ont subi des préjudices à cause de la prise en charge des enfants par un système de protection de l'enfance discriminatoire soient indemnisés de façon équitable et en temps opportun. Par ailleurs, nous allons respecter l'esprit et l'objet des traités, des accords et des autres ententes conclus avec les peuples autochtones.

L'une des plus grandes priorités de n'importe quel gouvernement est d'offrir aux citoyens un milieu où ils peuvent se sentir en sécurité et jouir d'une bonne qualité de vie. Or, dans les dernières années, les Canadiens ont vu dans les médias de plus en plus de reportages sur des gens de leur collectivité qui sont morts à cause de la violence liée aux armes à feu. Chacun de ces incidents violents a eu des conséquences tragiques. Un trop grand nombre de Canadiens ont été tués. Un trop grand nombre de personnes ont pleuré la perte d'un proche. Le gouvernement a promis d'agir.

Nous sévrons contre les crimes commis avec des armes à feu. C'est un problème qui secoue un trop grand nombre de nos collectivités. Nous interdirons les armes d'assaut de type militaire et nous entreprendrons des démarches en vue de mettre sur pied un programme de rachat. Nous chercherons à donner aux municipalités qui le désirent la capacité d'interdire les armes de poing.

Au sein de chacune de nos collectivités, et même de nos propres familles, l'accès à des soins de santé de qualité supérieure est souvent l'enjeu le plus important. Depuis des dizaines d'années, les Canadiens reconnaissent qu'un système de santé universel et public, l'assurance-maladie, est ce qui fait de nous un pays fort.

À l'approche de 2020, plus d'une cinquantaine d'années après la création de l'assurance-maladie, il est crucial d'unir nos forces, en tant que Canadiens, pour renforcer et moderniser ce système. Le discours du Trône prévoit un programme ambitieux mais réalisable pour y arriver. Le gouvernement collaborera avec les provinces et les territoires pour améliorer le système de santé afin que les Canadiens obtiennent les soins qu'ils méritent.

Trop de Canadiens n'ont pas accès à un médecin de famille, à des soins de première ligne ou des soins en santé mentale. Nous collaborerons avec les provinces, les territoires et les professionnels de la santé pour changer cette situation.

La toxicomanie et l'usage abusif d'opioïdes, de véritables fléaux, ont aussi fauché beaucoup trop de vies et brisé de nombreuses familles. Nous devons en faire plus pour aider les gens aux prises avec des dépendances.

Enfin, il est temps de faire entrer l'assurance-maladie dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Grâce à la médecine moderne, les médecins sont de plus en plus capables de traiter leurs patients avec des médicaments. Pourtant, trop de patients qui tombent malades sont incapables de se payer les médicaments coûteux qui leur sont prescrits et leur état de santé s'aggrave. C'est injuste.

Comme cela a été mentionné dans le discours du Trône, l'assurance-médicaments est devenue l'élément crucial qui manque dans le modèle de soins de santé universels au Canada. Le gouvernement prendra des mesures pour créer et mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments national afin que les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. J'espère que tous les députés travailleront en collaboration pour atteindre cet objectif historique.

● (1725)

Alors que nous cherchons à améliorer la vie des Canadiens, n'oublions jamais que nous avons la responsabilité de promouvoir nos valeurs fondamentales sur la scène internationale, y compris la promotion de la démocratie, la protection des droits de la personne et le respect du droit international. Le gouvernement poursuivra son rôle traditionnel d'artisan de coalitions mondiales dans ces domaines. Nous défendrons l'ordre international fondé sur les règles et nous renouvellerons notre engagement envers les missions de maintien de la paix des Nations unies et de l'OTAN. La voix du Canada sera entendue aux Nations unies, et en particulier au Conseil de sécurité.

Nous n'oublierons pas que les Canadiens sont des gens empreints de compassion. Nous fournirons un financement ciblé pour le développement international, y compris pour l'éducation et l'égalité des sexes.

En terminant, j'aimerais revenir à mon point de départ. Les Canadiens nous ont élus pour que nous travaillions en leur nom de façon constructive. Comme nous le rappelle le discours du Trône, notre rôle dans le processus démocratique constitue à la fois un privilège et une responsabilité. Nous devons en effet être au service de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, quels que soient leur genre, leur confession, leur langue, leurs coutumes ou leur couleur de peau. Nous sommes ici pour faire du Canada un pays meilleur. Je crois que le discours du Trône nous a tous fourni une feuille de route pour atteindre ces objectifs et j'encourage les députés à unir leurs efforts pour avancer ensemble.

**M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC):** Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur et un privilège de prendre la parole à la Chambre des communes pour défendre les intérêts des habitants de Regina—Wascana. Le Canada est plus divisé que jamais. Des fissures profondes sont en train d'affaiblir la Confédération. Depuis que les libéraux sont au pouvoir, les emplois disparaissent, en particulier dans le secteur des ressources naturelles. Le premier ministre a supervisé l'annulation d'investissements de plus de 100 milliards de dollars dans des projets énergétiques, et ce, principalement en raison des craintes liées au projet de loi C-69, qui est contre les pipelines, et au projet de loi C-48, qui vise à interdire la circulation des pétroliers.

Un porte-parole de l'Institut économique de Montréal a récemment indiqué ce qui suit: « Les gens ne voient plus le Canada comme un endroit sûr pour investir dans les ressources naturelles. On le considère comme un environnement très hostile aux investissements actuellement. »

Les gens de ma circonscription et les Saskatchewanais ne se sentent pas écoutés par le gouvernement libéral. Le discours du Trône d'aujourd'hui ne mentionne rien au sujet de ces préoccupations, qui sont pourtant bien réelles. Le député d'en face pourrait-il dire à la Chambre ce que le gouvernement compte faire pour réparer les torts qu'il a causés au secteur des ressources et à l'unité nationale?



*L'Adresse*

• (1730)

**M. Patrick Weiler:** Monsieur le Président, au cours des quatre dernières années, nous avons instauré, par la voie de la Loi sur l'évaluation d'impact, une nouvelle méthode d'évaluation des projets industriels. Cette mesure législative a fait l'objet d'une longue période de consultation et de négociation, et nous avons maintenant la capacité d'évaluer les projets et leurs impacts à l'intérieur d'un délai limité.

Cette démarche apportera la certitude voulue par rapport à ce type de projets de sorte que les voix concernées soient entendues, que les projets soient évalués de manière adéquate et que les bons projets puissent se concrétiser. Voilà ce que cette nouvelle loi permettra de faire. Elle nous sera fort utile pour mener à bien ces projets.

De plus, le gouvernement est tout à fait conscient des préoccupations des différentes régions du pays. Voilà pourquoi nous avons désigné divers membres de notre caucus pour qu'ils soient nos yeux et nos oreilles dans l'Ouest canadien et au Québec. Nous considérons cela comme étant une grande priorité.

[Français]

**M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier les citoyennes et les citoyens de la circonscription d'Abitibi—Témiscamingue qui m'ont accordé leur confiance.

Aujourd'hui, étant député d'une région agricole, je suis heureux, voire soulagé de constater que, dans le discours du Trône, on s'est engagé à indemniser pleinement nos producteurs assujettis à la gestion de l'offre. Je veux ainsi saluer la confirmation que les producteurs de lait recevront un premier chèque d'ici la fin du présent mois, d'autant plus que le Bloc québécois a travaillé fort pour que ce dossier débloque. Pour avoir travaillé de près avec eux à la Fédération régionale de l'UPA d'Abitibi—Témiscamingue, je sais que ce que nos producteurs agricoles veulent, bien plus que des indemnisations, c'est qu'il n'y ait tout simplement plus de brèche dans la gestion de l'offre dans les accords commerciaux.

Alors, est-ce que le gouvernement s'engage à ce qu'à l'avenir, dans les accords commerciaux, il n'y ait plus jamais de brèche dans la gestion de l'offre?

[Traduction]

**M. Patrick Weiler:** Monsieur le Président, le gouvernement s'engage à travailler dur pour les producteurs laitiers, les agriculteurs et la gestion de l'offre. C'est pourquoi, lors des négociations relatives au nouvel ALENA, nous avons inclus dans l'accord des mécanismes permettant de dédommager les agriculteurs assujettis à la gestion de l'offre pour l'augmentation de l'offre sur nos marchés.

À l'avenir, nous veillerons à travailler avec tous les Canadiens pour consolider les industries que nous avons actuellement et assurer le développement de nouvelles industries. Nous nous efforçons donc de créer les conditions qui nous permettront de nous projeter vers l'avenir et de profiter de l'économie axée sur l'énergie propre du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole pour la première fois à la Chambre à titre de représentante des résidents d'Edmonton Strathcona, qui m'ont confié la responsabilité de faire entendre leur voix.

Les étudiants de l'Alberta éprouvent de véritables difficultés. Le coût des études universitaires et collégiales monte en flèche et les jeunes sont incapables de payer leur formation. Ils terminent leurs études avec des dettes écrasantes de plus de 27 000 \$. Pire encore, le gouvernement fédéral prend des décisions aux dépens de nos enfants. Le gouvernement a fait cadeau de milliards de dollars aux sociétés les plus rentables en annulant leurs prêts, tandis qu'il refuse d'accorder le même traitement aux étudiants. Pourquoi n'y a-t-il rien dans le discours du Trône d'aujourd'hui au sujet des jeunes Canadiens aux prises avec des dettes d'études?

• (1735)

**M. Patrick Weiler:** Monsieur le Président, le gouvernement actuel se préoccupe au plus haut point des questions soulevées par l'ensemble des Canadiens, surtout celles des étudiants. C'est pourquoi, dans notre plateforme électorale, nous nous sommes engagés à faire en sorte que les diplômés n'aient pas à rembourser leurs prêts avant de gagner au moins 35 000 \$. Cela améliorera grandement les choses pour eux. Ils n'auront pas à payer des intérêts sur leurs prêts avant d'être en mesure de rembourser ces derniers. Il est important de créer les conditions favorables au succès des jeunes alors qu'ils entament leur nouvelle carrière.

**Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter mes collègues députés qui ont travaillé fort pour se faire élire, ainsi que le Président qui vient d'être élu aujourd'hui.

Je suis fière d'être ici aujourd'hui pour prendre la parole au nom des gens de Port Moody—Coquitlam. Je profite de l'occasion pour les remercier du fond du cœur de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter ici à la Chambre des communes.

En tant que députée, mon objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants de ma circonscription et de contribuer à leur prospérité. Acquérir une maison est l'un des éléments de base de la sécurité individuelle et de l'épanouissement. Les gens de ma circonscription s'inquiètent de la hausse du coût de la vie et, dans bien des cas, les jeunes et les familles n'ont pas les moyens de s'acheter une maison, même ceux qui ont réussi à mettre beaucoup d'argent de côté.

Le discours du Trône ne contenait rien pour rassurer les nombreuses personnes de ma circonscription qui se préoccupent du test de résistance hypothécaire. Le plan du gouvernement en matière de logement n'aidera en rien les vaillants Canadiens de ma région qui rêvent d'acquérir une maison.

Le député d'en face peut-il dire à la Chambre quand le gouvernement présentera un plan concret pour s'attaquer aux problèmes vécus par les gens de ma circonscription?

**M. Patrick Weiler:** Monsieur le Président, trouver un logement à prix abordable est une préoccupation majeure dans tout le pays, mais surtout dans la vallée du bas Fraser. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à augmenter l'incitatif à l'achat d'une première maison, ce qui rendra la vie plus abordable pour les gens concernés.

Pour l'avenir, les libéraux envisagent également de créer plus de logements abordables dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Il s'agit d'un plan décennal de 40 milliards de dollars qui prévoit des mesures concrètes en matière d'investissements pour que tout le monde ait un endroit sûr où vivre, où se loger.

*Travaux de la Chambre**[Français]*

**L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter tous les députés qui ont participé au débat.

*[Traduction]*

Félicitations aux députés qui ont prononcé des discours et posé des questions à ces deux députés. Je dois dire que j'ai préféré les questions aux discours, mais nous en saurons plus demain. Évidemment, j'ai un point de vue différent au sujet du discours du Trône que nous avons tous entendu aujourd'hui, mais je pense qu'il serait plus approprié pour moi d'en parler demain plutôt qu'aujourd'hui.

Je propose donc:

Que le débat soit maintenant ajourné.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais informer tous les députés que demain sera le premier jour du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

*[Français]*

J'aimerais aussi noter que la Chambre va se réunir demain, tel qu'il a été mentionné, à 9 h 30, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des

événements tragiques survenus à l'École Polytechnique de Montréal.

Nous allons reprendre l'Adresse en réponse lundi, et nous passerons ensuite à l'étude en comité plénier du Budget des dépenses supplémentaires (A), déposé plus tôt cet après-midi. Mercredi, jeudi et vendredi prochains seront dédiés au débat sur l'Adresse. Mardi prochain sera un jour désigné.

En terminant, je propose:

Que la Chambre ajourne maintenant.

**Le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1740)

*[Traduction]*

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne à demain, à 9 h 30.

(La séance est levée à 17 h 40.)





# TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 5 décembre 2019

<b>PREMIÈRE SESSION — 43<sup>E</sup> LÉGISLATURE</b>		<b>Discours du Trône</b>	
Ouverture de la législature .....	1	Le Président .....	11
M. Robert .....	1	M. Trudeau .....	15
<b>Élection du Président</b>		Motion .....	15
M. Louis Plamondon .....	1	Adoption de la motion .....	15
M. Godin .....	2	<b>Le Bureau de régie interne</b>	
Mme Hughes .....	2	Le Président .....	15
M. Regan .....	3	<b>Les travaux des subsides</b>	
M. Rota .....	4	M. Duclos .....	15
M. Stanton .....	5	Motion .....	15
<b>Suspension de la séance</b>		Adoption de la motion .....	16
M. Plamondon .....	6	<b>Le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2019-2020</b>	
Suspension de la séance à 10 h 12 .....	6	<b>Les travaux de la Chambre</b>	
<b>Reprise de la séance</b>		M. Rodriguez .....	16
Reprise de la séance à 10 h 45 .....	6	Motion .....	16
M. Louis Plamondon .....	6	Adoption de la motion .....	16
<b>Suspension de la séance</b>		<b>DISCOURS DU TRÔNE</b>	
M. Louis Plamondon .....	6	<b>L'Adresse en réponse</b>	
Suspension de la séance à 11 h 18 .....	6	Mme Bessette .....	16
<b>Reprise de la séance</b>		Motion .....	18
Reprise de la séance à 12 h 32 .....	6	M. Lehoux .....	18
M. Louis Plamondon .....	6	Mme Michaud .....	19
Le Président .....	7	M. Green .....	19
M. Trudeau .....	8	Mme Dancho .....	19
M. Scheer .....	8	M. Savard-Tremblay .....	19
M. Blanchet .....	9	M. Weiler .....	20
M. Singh .....	9	M. Kram .....	22
Mme May (Saanich—Gulf Islands) .....	10	M. Lemire .....	23
<b>OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE</b>		Mme McPherson .....	23
Le Président .....	10	Mme Shin .....	23
<b>Suspension de la séance</b>		M. Scheer .....	24
Suspension de la séance à 13 h 9 .....	11	Motion .....	24
<b>Reprise de la séance</b>		Adoption de la motion .....	24
Reprise de la séance à 15 h 2 .....	11	<b>Les travaux de la Chambre</b>	
Le Président .....	11	M. Rodriguez .....	24
<b>Les serments d'office</b>		Motion .....	24
M. Trudeau .....	11	Adoption de la motion .....	24
Projet de loi C-1. Présentation et première lecture .....	11		
Adoption des motions; première lecture du projet de loi .....	11		

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>